

"Le Canada est une nation souveraine et ne peut avec docilité accepter de la Grande-Bretagne, ou des Etats-Unis, ou de qui que ce soit d'autre, l'attitude qu'il lui faut prendre envers le monde. Le premier devoir de loyauté d'un Canadien n'est pas envers le Commonwealth britannique des nations, mais envers le Canada et son roi, et ceux qui contestent ceci rendent, à mon avis, un mauvais service au Commonwealth."

"She is a sovereign nation and cannot take her attitude to the world docilely from Britain or from the United States or from anybody else. A Canadian's first loyalty is not to the British Commonwealth of Nations but to Canada and to Canada's king and those who deny this are doing, to my mind, a great disservice to the Commonwealth."

(1-X-37) Lord Tweedsmuir

LE DEVOIR

FAIS CE QUE DOIS

Montréal, mercredi 22 novembre 1944

REDACTION ET ADMINISTRATION
430 EST, NOTRE-DAME
MONTREAL

TOUS LES SERVICES
Téléphone : BElair 3361

SOIRS, DIMANCHES ET FETES
Administration : BElair 3361
Rédaction : BElair 2984
Gérant : BElair 3361

Le général Patton a pris la forteresse de Metz

La querelle de la "Légion" se développe M. Roosevelt et la question polonaise

De nouvelles dissidences — L'intéressante et courageuse manifestation de la section "Jean-Brillant"

OU L'ON PEUT ENTENDRE LA VOIX DU BON SENS

Il faut suivre cette affaire de la Légion. Elle prend d'intéressantes proportions, elle peut avoir des conséquences d'une non moindre importance.

La Légion, c'est, on le sait, l'association qui prétend grouper d'un bout à l'autre du pays les vétérans de l'armée canadienne. Elle se compose de sections locales, avec direction provinciale et fédérale. La Légion, par cette double direction, s'est jetée à corps perdu dans la lutte qui se développe présentement au sujet de l'envoi outre-mer des mobilisés. Elle a invité à lui prêter main-forte ses succursales locales.

Il est probable que les réponses, jusqu'ici, ont été en grande majorité favorables à sa demande: tant de gens croient si volontiers au courant alimenté par une forte campagne de presse: mais elles n'ont pas été unanimes. Nous avons signalé hier la dissidence de la section trifluviennne. Les journaux de ce matin nous apprennent celle de deux autres sections, l'une de Québec, l'autre, dite Jean-Brillant, de Montréal.

On trouvera ailleurs le texte de la lettre du comité de cette dernière section à la direction suprême de la Légion. C'est une pièce à lire.

Nous n'avons pas l'honneur de connaître le signataire de cette lettre, M. Jean-Marcel Tessier, mais il sait écrire et, sous une forme polie, volontairement sobre, enfermer de dures vérités.

Ainsi, dès le début, il ramène à ses justes proportions la déclaration du comité national de la Légion. Nous présumons, écrit-il tranquillement, que l'exécutif du conseil du Dominion n'a jamais eu l'intention de lier, par ses déclarations, les différents succursales de la Légion canadienne, puisqu'il leur demande de bien vouloir exprimer leurs vues.

En d'autres termes: Vous ne parlez que pour vous! Et, plus loin, après avoir noté la gravité du problème et le fait que s'opposent à ce propos deux idées, deux théories, deux écoles, toutes deux soumises par des personnes également sincères et honnêtes, également patriotes et qualifiées, le secrétaire de la section Jean-Brillant écrit avec un grand calme:

Nous aurons bien humblement que nous ne croyons pas avoir, actuellement, les renseignements nécessaires pour nous prononcer; nous ne nous croyons pas actuellement qualifiés pour trancher une question aussi vitale pour notre pays, en s'appuyant d'une façon obstinée sur un principe, sans tenir compte des faits et des circonstances. Et nous ajoutons que NOUS DOUTONS QUE LES MEMBRES DE L'EXECUTIF DU CONSEIL DU DOMINION, SOIENT, ACTUELLEMENT, PLUS QUALIFIES QUE NOUS LE SOMMES.

Vraiment, il était difficile de dire plus élégamment à ces messieurs du conseil du Dominion qu'ils se mêlent de

choses qu'ils ne peuvent guère connaître.

La Gazette publie ce matin en fort bonne place la lettre de M. Tessier: elle la flanque, cependant, à quoi il fallait bien un peu s'attendre, de déclarations en sens contraire, qui ont malheureusement le tort de rester anonymes. L'exécutif de la section Jean-Brillant, au nom duquel écrit M. Tessier, ayant dit: Nous considérons qu'il s'agit d'une question purement et essentiellement politique et que la Légion canadienne devrait limiter ses activités aux fins et buts pour lesquels elle a été constituée, à moins qu'elle ne juge à propos, après avoir amendé sa constitution et ses règlements qui, présentement, le lui défendent, de prendre ouvertement parti pour un mouvement politique ou ne fonde elle-même un parti politique, l'un des anonymes de la Gazette déclare qu'il ne s'agit point, en l'espèce, de politique.

Nous ne discutons pas les intentions et presque toutes les opinions peuvent se soutenir: mais les faits sont là. A quel observateur fera-t-on admettre que la Légion, par son comité national et par (certains d'entre eux tout au moins) ses comités provinciaux, n'est pas, au cœur de la lutte politique, qu'elle n'est pas, en fait, devenue le centre — il serait peut-être plus exact d'écrire la tête de ligne — de la campagne qui se poursuit à travers le pays entier, au service de laquelle elle met ses hauts cadres et ce qu'elle peut avoir de prestige?

De cette intervention dans la bagarre d'un corps qui est censé non politique, les meneurs de l'agitation actuelle attendent sans doute des résultats considérables. Ces résultats pourraient être multiples et, par certains côtés, assez différents de ceux qu'espèrent ces messieurs.

La question qui est au fond du débat est loin de faire l'unanimité dans le pays, — dans les milieux de langue anglaise pas plus qu'ailleurs. Cela saute aux yeux, et cette divergence d'opinions subsistera, quelle que soit l'issue de la querelle actuelle.

On ne voit pas bien quel avantage la Légion, en tant que gardienne supposée de l'intérêt des anciens-soldats, peut avoir à se poser en adversaire d'une grande partie des citoyens canadiens, de ceux qui demain auront à juger des revendications (il y en aura sûrement!) de ces vétérans.

Du point de vue du bon sens, de la logique, l'attitude de la section Jean-Brillant paraît bien supérieure à celle du comité fédéral et du comité provincial de la Légion; elle ne l'est peut-être pas moins du point de vue des intérêts de la Légion elle-même.

Il faut en tout cas féliciter ceux qui, dans la présente bagarre, ont le courage d'élever une voix libre, et qui paraissent étrangers à toute passion, à tout emballage.

Omer HEROUX

22-XI-44

Bloc-notes

Les propriétaires

Les propriétaires montréalais jouissent d'un droit de suffrage prépondérant dans la représentation à l'hôtel de ville en vertu de la loi de 1940 qui institua le régime des 100. Ils possèdent le privilège exclusif d'être 36 députés sur 99 au Conseil municipal; ils participent en outre au choix des 63 autres.

Les propriétaires choisissent 3 conseillers par district et ils votent en faveur des 3 autres conseillers de la catégorie B, en même temps que les locataires; ici, comme les locataires sont plus nombreux, le vote des possesseurs de biens fonciers se trouve noyé; ils ont tout de même voix au chapitre dans la sélection de cette seconde catégorie de représentants.

En plus, la charte accorde aux propriétaires trois conseillers spéciaux chargés de les représenter nommément par l'entremise de la Ligue des propriétaires; leur est aussi loisible de prendre part à la nomination des 33 délégués des corps publics dont ils peuvent être membres.

D'autre part, les propriétaires votent pour la mairie et ils sont autorisés comme les locataires à déposer des bulletins dans tous les districts où ils possèdent des immeubles, cela pour le choix des conseillers, car, pour l'élection du maire, l'électeur ne vote qu'une fois et l'électeur habile à voter dans plus d'un district enregistre son vote dans le district où le chef estimant n'a pas ajouté à son nom les mots "ne vote pas pour la mairie".

7 à 4

La voix des propriétaires est loin d'être négligée dans le chœur de Concordia; leur vote atteint la proportion d'au moins 7, contre 4 accordés aux locataires. Leurs justes réclamations ont été entendues; ils n'en tiennent maintenant qu'à cette importante catégorie sociale de se prévaloir de son influence et aux locataires — sans lesquels les locataires feraient faillite — de faire valoir leurs doléances.

Pourtant, chez les possesseurs de biens immeubles, comme ailleurs, la prédication s'arrête bien souvent en deca de la mise en pratique; au scrutin municipal de 1942, sur 45,000 propriétaires, 12,000 seulement se sont donnés la peine de se rendre aux urnes pour choisir les meilleurs candidats. Il est vrai que l'insouciance pour la chose municipale était générale il y a deux ans puisque parmi les 243,350 électeurs ayant droit de suffrage, 104,000 ont voulu se déplacer pour élire le maire et les 99 conseillers.

On n'a que les représentants municipaux que l'on méprise et que l'on se donne le mal de choisir.

Louis ROBILLARD

22-XI-44

Le carnet du grincheux

Dans le cas où M. King proposerait, comme on l'a pronostiqué, que le général MacNaughton soit entendu par les deux Chambres à titre comme il dirait de "visiteur distingué", M. Graydon et les autres députés toriens exigeraient le même traitement à l'endroit de M. John Bracken. Comme on dit à Londres: à tit for tat.

Les sénateurs iront chez les députés, malgré la très vieille coutume qui veut que l'huissier de la verge noire invite "les députés de la Chambre des Communes à se rendre dans la Chambre de l'honorable Sénat".

La Légion Canadienne du comté de King (le du Prince-Edouard) demande à son député, M. Isley, ministre des Finances, d'abandonner King pour appuyer Ralston. Voilà ce brave M. Isley coincé entre deux Kings.

A la tour du Parlement d'Ottawa, le carillon a de plus en plus les airs de Westminster.

Il est vrai que du temps déjà de M. Bennett, il se donnait des petites allures de Big Ben.

Sinatra est venu et le mont Royal n'a pas bondi comme une gazelle. Ainsi que l'a déjà écrit un poète venu des Etats-Unis dans notre ville: O God! O Montreal!

Il doit y avoir, en sous-sol ou en sous-jacent, du génie latin dans l'art d'un homme qui porte un tel nom: Sinatra, Sinatru, Sinatrum.

Le Grincheux

22-XI-44

Choses d'hier et d'aujourd'hui

"La flatterie est une fausse monnaie qui n'a de cours que par notre vanité."

LA ROCHEFOUCAULD

Lettre d'Ottawa

M. King éviterait le vote sur la conscription

Séances conjointes de la Chambre et du Sénat — M. Dorion proposerait la démobilisation des conscrits — La rentrée possible de M. Cardin dans le ministère

(par Pierre Vigeant)

Ottawa, 22. — Il ne reste plus que quelques heures avant la session extraordinaire qui doit régler, au moins temporairement, la question brûlante de la conscription, de la session qui peut décider du sort du gouvernement King et de la date de la prochaine élection fédérale. Les députés et les sénateurs commencent à arriver mais la plupart d'entre eux ne sont pas encore dans la capitale.

Le cabinet a siégé toute la journée pour préparer la prochaine session et en arrêter le programme, ou plus exactement le programme que le gouvernement tentera de faire accepter à la Chambre. Personne ne paraît connaître exactement les intentions du premier ministre ou les intentions du premier ministre ou les intentions du premier ministre ou les intentions du premier ministre.

Toutes les prédictions que l'on peut faire touchant la tournure qu'elle prendra ou les moyens que prendra M. King pour dominer la situation ne sont que conjectures. Nous avons cependant recueilli un schéma du plan de campagne qu'aurait dressé le vieux routier qui est le premier ministre et la plausibilité, moins le mérite de la plausibilité.

Si l'on en croit cette information qui paraît sérieuse, la première journée de la session extraordinaire serait prise par un discours du premier ministre qui exposerait toute la situation de son point de vue. Comme le discours serait prononcé devant les deux Chambres réunies, il n'y aurait pas de débat cette journée-là et la situation ne saurait se régler.

La journée de jeudi serait prise par un discours du nouveau ministre de la Défense nationale le général MacNaughton. Comme le général n'a pas de siège à la Chambre, il n'apparaîtrait en somme que comme une sorte d'invité du Parlement. Il fournirait une sorte d'exposé technique de la question devant les deux

Chambre, mais son rapport ne saurait donner à lieu à un débat. Le troisième jour, vendredi, M. King laisserait engager le débat, mais il imposerait l'ajournement si les choses allaient se gâter le moins. Et la session finirait là, car le premier ministre s'empresserait de réclamer et d'obtenir la dissolution des Chambres.

On rapporte que nombre de députés libéraux ontariens auraient supplié dans le cours de la journée le premier ministre de prévenir à tout prix un vote sur la question de la conscription. Ils lui auraient représenté que ce serait un véritable suicide électoral pour eux que de donner un vote hostile à la conscription. Et c'est alors que le premier ministre aurait arrêté les grandes lignes de la manœuvre que nous venons d'exposer.

Les partis d'opposition ne sont pas sans se préparer de leur côté à la grande bataille qui s'annonce. Les progressistes-conservateurs ont tenu un caucus au cours de la journée et la C.C.F. en a fait autant. Les libéraux doivent tenir leur propre caucus demain avant-midi.

Les avis sont fort partagés sur les effets que le colonel Ralston pourrait entraîner à la suite dans la dissidence. Un ministre aurait admis dans un moment d'humeur que l'on aurait malheureusement à déplorer une quarantaine de défaites. Ceux qui ont le goût des calculs ont établi qu'il faudrait 53 défaites libérales pour entraîner la défaite du gouvernement en Chambre.

A la suite de leur caucus d'aujourd'hui, les progressistes-conservateurs ont annoncé que les députés avaient endossé à l'unanimité l'attitude du chef du parti, M. John

(suite à la dernière page)

L'actualité

Le "basic english"

(par Mic)

Le magazine Time vient de jeter le monde des Etats-Unis dans une profonde perturbation. Il a raconté que le jour du vote M. Roosevelt se rendit au bureau de scrutin. On sait que chez nos voisins le vote est enregistré par une machine dont le vote n'a qu'à tirer le levier. "Or, écrit Time, derrière l'encoignure isolée par un rideau vert, on entendit un bruit d'engrenages comme le principal levier était poussé et tiré avec impatience. Alors une voix connue dans tous les Etats-Unis et dans la majorité du monde s'éleva et on entendit distinctement: "La machine... (The goddamned thing won't work)." Mal en a pris au célèbre Roosevelt! En effet, d'après le New York Times, la Gendarme Ministerial Association vient de le justifier d'importance. Elle lui a envoyé une lettre pour le sommer de faire des excuses pour avoir prononcé ce "déstabilisateur".

"Nous exprimons par les présentes notre profond chagrin de votre faute regrettable contre Dieu, les consciences et les espérances des millions d'hommes de cette terre et des autres pays..." "Nous prions ardemment que, pénétré de contrition, vous demandiez le pardon que la divinité commande et pour que vous fassiez publiquement amende honorable afin de rassurer les fidèles mandataires et amis dans le monde entier que vous avez si profondément peiné."

Le président Roosevelt a-t-il expié sa "faute"? On n'en sait encore rien. Mais il a trouvé sur le champ de généraux défenseurs et témoins auri et oculaires qui n'ont toutefois que le défaut de se contredire.

L'inspecteur démocrate Leonard affirme sobrement qu'en aucun temps, M. Roosevelt n'a prononcé de juron, mais qu'il s'est exclamé: "Tom, qu'est-ce que cette machine peut bien avoir? Elle ne fonctionne pas..." Oh, elle marche, maintenant...

Et Tom ajoute qu'il n'était qu'à deux pieds.

Dame Upright, inspectrice républicaine, affirme, de son côté, que l'illustre président n'a pas dit un traitre mot. Mais dame Lasher,

(suite à la dernière page)

Le président réitérerait la politique des Etats-Unis au sujet du différend russo-polonais — L'influence des opérations militaires sur les problèmes politiques — La 1ère armée française s'est emparée de Mulhouse — Vers Strasbourg — L'aviation des Etats-Unis a maintenant une bombe volante — Copie du projectile V-1

La question polonaise reste le malaise le plus aigu entre les Alliés. Il existe des problèmes qui sont tout aussi graves et qui recèlent des menaces dangereuses pour l'avenir, comme par exemple la rivalité autour des gisements de pétrole du Proche-Orient; mais à cause des principes en jeu et des engagements solennels pris par les Alliés au sujet de la Pologne, à cause de la propagande faite autour de ce problème, le sort de ce pays demeure peut-être la principale pierre de touche par quoi le monde jugera le traité de paix qui mettra fin à la guerre actuelle.

Un correspondant de l'"Associated Press" à Washington dit aujourd'hui que le président Roosevelt fera peut-être bientôt une nouvelle déclaration sur l'attitude des Etats-Unis dans le conflit russo-polonais. Ce correspondant estime que le temps joue contre le gouvernement polonais de Londres relativement à la rivalité qui existe entre lui et le comité polonais pro-soviétique de Lublin; que les chances d'un règlement à l'amiable sont minces. M. Churchill est allé à Moscou pour tâcher de résoudre ce conflit, et on espère que l'intervention de M. Roosevelt améliorerait les choses. Les autorités britanniques et polonaises ont récemment demandé aux Etats-Unis d'aider à l'élaboration d'un règlement, mais il ne semble pas que le président soit disposé à aller aussi loin.

Si M. Roosevelt fait une déclaration, ce serait simplement pour réaffirmer la politique déjà exprimée par les Etats-Unis qu'à ce stade de la guerre, les Polonais et les Russes doivent régler entre eux ce différend, et que les Etats-Unis seraient fort heureux qu'ils le fassent. On a demandé à M. Roosevelt, hier, à sa conférence de presse, s'il avait reçu une requête du premier ministre Mikolajczyk pour l'intervention des Etats-Unis; il a répondu que de telles suppliques ont été reçues régulièrement depuis trois ans et qu'il n'y a rien de nouveau.

Ce que les Polonais ont demandé récemment, c'est une clarification de la politique étatsunienne, notamment sur les points suivants: 1o, les Etats-Unis garantissent-ils, de concert avec la Russie et l'Angleterre, que si le gouvernement polonais acquiesce à l'acquisition par la Russie de territoires polonais à l'est, la Pologne recevra en compensation des territoires enlevés à l'Allemagne à l'ouest? 2o, le gouvernement des Etats-Unis considérerait-il qu'un accord conclu actuellement entre le gouvernement polonais de Londres et le gouvernement russe serait un accord librement négocié?

Les opérations militaires, au point où elles en sont, vont avoir de plus en plus d'influence sur la situation politique. Le front de l'est est un bel exemple de ce fait. Le moment approche d'une nouvelle offensive d'hiver de la part des Russes; il est possible qu'ils chassent les Allemands de tout le reste du territoire polonais dans un bref délai, et il est probable que cela sera fait pour la fin de l'hiver. Or, à mesure que les Russes avancent en Pologne, l'administration civile est assumée par le comité polonais de Lublin, organisé à Moscou sous l'égide de la Russie. Quand tout le pays sera sous l'administration de ce comité, la position du gouvernement polonais de Londres sera affaiblie; non seulement il sera en exil, mais il ne pourra plus invoquer comme motif d'exil l'occupation du pays par l'ennemi, puisque ce sera un gouvernement polonais rival qui administrera le sol national, sous l'égide de la Russie.

Le gouvernement polonais de Londres a donc intérêt à obtenir un règlement le plus tôt possible, et les autorités britanniques qui l'appuient travaillent dans le même sens; mais on ne peut le faire sans danger pour la paix si dans l'opération un grand pays se trouve à frustrer les droits d'un pays moins considérable.

C'est peut-être la déclaration de l'épiscopat catholique des Etats-Unis sur le projet d'organisation internationale qui a déterminé à Washington ce rappel de la question polonaise; car deux des principaux dangers signalés par les évêques visent le conflit russo-polonais. Lorsqu'ils disent qu'il ne faut pas faire de concessions déraisonnables à la force, chacun pense tout de suite à la frontière orientale de la Pologne. Et quand ils affirment qu'un pays ne doit pas être jugé dans sa propre cause, c'est une allusion directe à la question du veto sur l'emploi de la force internationale contre un agresseur. Or des journalistes pro-soviétiques ont donné comme argument pour défendre l'attitude de la Russie qu'elle craint d'être accusée d'agression par la Pologne au sujet du différend territorial; ces journalistes voyaient là le motif pour lequel la Russie tient à garder son droit de veto même dans le cas où elle serait elle-même accusée d'agression.

Est-ce pour diminuer l'effet de cette déclaration épiscopale de samedi dernier? Toujours est-il qu'une dépêche de Londres rapporte ce matin, d'après la radio de Moscou, le compte rendu d'une entrevue que le maréchal Staline aurait accordée récemment à une délégation de Varsovie. M. Staline y aurait dit qu'il souhaitait pour l'après-guerre une alliance "d'Etats slaves égaux" où la Russie et la Pologne devraient viser "au respect et à la bonne entente de l'une envers l'autre, afin que la menace de guerre entre elles soit effacée pour toujours". M. Staline aurait dit que la nouvelle Pologne doit aussi chercher des alliés à l'ouest, comme l'Angleterre, la France et les Etats-Unis.

Dans son numéro de novembre le périodique anglais "Review of World Affairs" rappelle en termes énergiques la grande importance du conflit polonais; après avoir noté qu'à la conférence Churchill-Staline à Moscou on a discuté de problèmes si vastes que celui de la Pologne a pu sembler moins considérable, le rédacteur écrit: "Toutefois pour l'Angleterre et les Etats-Unis il était et il est impossible de minimiser la question polonaise. La guerre a commencé sur une garantie donnée à la Pologne. Ce fait suprême ne peut

pas être mis de côté et restera flamboyant dans l'histoire, toujours. Après avoir pris l'engagement et avoir conseillé aux Polonais de résister aux Allemands; après avoir continué de combattre pendant cinq ans plutôt que de reculer de cette position, il est impossible, sans résultats désastreux, de hausser maintenant les épaules et de laisser la Pologne mijoter dans son jus. Cela ne peut pas se faire. Du moins on ne peut pas le faire sans qu'une grande partie de l'Europe, qui a souffert des malheurs inouis, soit suffoquée d'horreur et peut-être se détourne de nous".

FRONT DE L'OUEST

Le 6e groupe d'armées du général Devers a pratiquement supprimé aujourd'hui tout un front allemand, le long du versant nord des Vosges. Ce groupe d'armées est formé de la 1ère armée française du général Tassigny et de la 7e armée étatsunienne du général Patch. Les troupes françaises qui ont atteint le Rhin par la trouée de Belfort ont ce matin pris Mulhouse, ville-forteresse de la ligne Maginot et ville industrielle de 96,000 âmes; elles y ont fait un millier de prisonniers, dont une partie de l'état-major de la 19e armée allemande, armée qui est menacée d'encerclement.

D'autre part, la 7e armée qui a atteint la vallée du Rhin plus au nord est à 23 milles de la forteresse de Strasbourg, qui est à 61 milles au nord-est de Mulhouse. Ces troupes étatsuniennes ont rompu les défenses allemandes au col de Savenne, et ont avancé de dix milles au delà de la ville française de Sarrebourg, contre des communications où passent trois chemins de fer et onze routes.

Des rapports non confirmés disent que les troupes de la 7e armée sont arrivées dans la banlieue de Strasbourg, et que les troupes françaises ont avancé de 22 milles au nord de Mulhouse jusqu'à Colmar. La 1ère armée a en outre occupé une région étendue au nord-ouest de Belfort, et avancé de 4 milles jusqu'à Giromagny et Vescomont. Elle occupe la forteresse de Belfort sauf la partie sud.

La 3e armée étatsunienne a pris Metz, après un siège de plusieurs semaines. La nouvelle a été annoncée aujourd'hui. Le général Patton est donc le premier commandant à prendre cette forteresse depuis qu'Attila réussit le même exploit au milieu du Ve siècle. Ses troupes ont fait hier environ 1,500 prisonniers dans Metz, y compris le major-général Kittel, commandant de la 462e division d'infanterie allemande et le plus haut officier dans la forteresse. Cette armée a repoussé aujourd'hui, après deux heures de combat, une vigoureuse contre-attaque sur le saillant qu'elle occupe en territoire allemand près de Merzig. Elle a avancé d'un mille et demi au nord jusqu'à Tunsdorf, à six milles au nord-ouest de Merzig.

Dans la région d'Aix-la-Chapelle la bataille se poursuit à l'intérieur de la frontière allemande, et il semble que les Allemands sont sur le point de perdre Eschweiler. La 1ère armée étatsunienne attaque par trois côtés cette place fortifiée; ses troupes ont commencé hier un combat de maison en maison à l'ouest, tandis que des unités se portent à l'assaut au nord et au sud. C'est probablement le secteur où se livre le plus dur combat aujourd'hui.

Un peu plus au nord, la 9e armée étatsunienne a avancé plus rapidement. Elle a encerclé neuf villes en 24 heures dans une avance de deux milles et demi et se trouve à un peu plus d'un mille de la rivière Roer. L'ennemi semble se retirer sur le flanc sud de la 9e armée, mais la résistance est beaucoup plus vigoureuse sur le flanc nord.

Dans la zone de Geilenkirchen, au nord du front de la 9e armée, la 2e armée britannique progresse lentement; les Allemands luttent avec énergie dans cette région. Tout au nord du front, les Britanniques continuent leur avance vers la Meuse dans le sud-est de la Hollande; ils ont pris Maasbrée et sont parvenus à un point à 4 milles à l'ouest de Venlo.

BOMBES VOLANTES

Les autorités de l'aviation militaire aux Etats-Unis ont annoncé aujourd'hui la mise au point d'une "bonne" bombe volante qui pourrait être utilisée "en cas de besoin". Le projectile a été mis à l'essai depuis le 11 octobre. C'est une version de l'arme allemande V-1; le service technique de l'aviation a réussi à reproduire cette arme en 60 jours après son lancement par les Allemands sur l'Angleterre l'été dernier; puis on a pu en faire l'essai un mois plus tard.

La piste de lancement conçue aux Etats-Unis serait supérieure à celle qu'emploient les Allemands, car on peut l'installer en quatre jours, tandis que celle de l'ennemi exige deux semaines. Le major-général Bennett E. Meyers, sous-directeur de l'"Air Technical Service Command", qui a annoncé cette nouvelle, a déclaré: "Nous pouvons n'avoir jamais besoin de la bombe volante, car l'aviation de l'armée n'approuve pas le bombardement fait au hasard et sans discernement; mais, si nous en avons besoin, nous en avons une bonne. M. Meyer a convoqué un groupe d'experts le 4 juillet et leur a dit que l'aviation voulait une copie exacte de V-1, en grande quantité, et rapidement. On a travaillé sur une bombe V-1 qui était tombée sans exploser et dont les morceaux ont été expédiés d'Angleterre par avion. Il n'est pas sûr que le nouvel engin ne serve pas, car des commentateurs militaires ont déjà conseillé aux Etats-Unis de lancer de tels projectiles contre le Japon, du pont de navires spéciaux; ils disaient que ce serait justifié, puisque les Japonais ont refusé de traiter des aviateurs de bombardiers comme des prisonniers de guerre et les ont fusillés."

Paul SAURIOL

22-XI-44

La conscription n'est pas nécessaire

C'est ce que déclare M. Alphonse Fournier, ministre des travaux publics, à Victoriaville

Victoriaville, 22. — Portant la parole à Victoriaville, lundi après-midi, le ministre des Travaux publics, M. Alphonse Fournier, a demandé s'il y avait un homme pour prétendre que la conscription au Canada est nécessaire pour gagner la guerre? Tel est tout le problème qui se pose, a-t-il dit. Je respecte tous ceux-là qui peuvent différer d'opinion avec moi à ce sujet, a continué le ministre, et je ne doute pas qu'ils soient pour la plupart, très sincères, mais l'État a le droit, en pareilles matières, à des convictions personnelles.

Je sais, de plus, quel serait le sentiment de la population du pays en général si, sur un vote de confiance, le gouvernement King allait être battu; je sais la sorte de gouvernement qui lui succéderait et la législation qu'il passerait. M. King n'a pas démenti depuis quatre ans, et le peuple n'a qu'à se demander quelles lois lui auraient été imposées si des fanatiques, quels qu'ils soient, avaient réussi à s'emparer du pouvoir en 1940.

"D'aucuns de nos adversaires cherchent, depuis quelques semaines, avec des lunettes d'approche, à découvrir ceux qui nous détendent à cause de notre politique de guerre. Ce ne sont certes pas les fils de cultivateurs, qui, utiles sur la terre, ont été soustraits aux exigences de la loi de mobilisation pour notre défense territoriale; ce ne sont pas davantage les fils d'ouvriers affectés aux usines de guerre, qui ont également bénéficié d'exemptions. Alors, qui donc pourrait nous détenter? Comme j'ai déjà eu l'occasion de le dire ailleurs, les candidats de la droite n'auront pas à craindre, lors des prochaines élections, de parler de la politique de guerre du gouvernement King. Elle aura valu, en effet, au Canada de sortir du conflit qui s'achève, comme un des plus grands pays du monde, et c'est là l'oeuvre du parti libéral."

Retraite fermée préparatoire au mariage

Une retraite fermée préparatoire au mariage aura lieu, jeunes gens, à la Villa la Broquerie, Boucherville, le 14 décembre, et se terminera dimanche après-midi, le 17. Cordiale invitation. Prière de retenir sa place en s'adressant au R. P. directeur, Villa la Broquerie, Boucherville, P.Q. Tél.: 366.

Avis de décès

GAUTHIER — A Montréal, le 22 novembre 1944, à l'âge de 65 ans, est décédé J.-Etienne Gauthier, ancien greffier de la Cité de Montréal, époux d'Eva Archambault. Les funérailles auront lieu vendredi le 24 courant. Le convoi funéraire partira des Salons de la Confrérie de la Villa la Broquerie, 302 rue Ste-Catherine est, pour se rendre à l'église Saint-Bernard où le service sera chanté à 9 h. Et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation. Ralliement angle Des Ormeaux et Notre-Dame à 8 heures 45.

DICKNER — A Montréal, le 22 novembre 1944, à l'âge de 49 ans, est décédé Louis-Philippe Dickner, inspecteur de l'Hydro-Québec, et époux de Marie-Anne Goudeault. Les funérailles auront lieu samedi, le 25 courant. Le convoi funéraire partira des salons mortuaires Bonnier, Durocher et Bonnier, No 3503, avenue Papineau à 8 h. 30, pour se rendre à l'église St-Louis-de-Gonzague, où le service sera célébré à 8 h. 30; et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

Nécrologie

BENOIT — A Montréal, le 20, à 60 ans, Donat Benoit, époux de Suzanne Leblanc. **CASAVANT** — A Montréal, le 20, à 77 ans, Vital Casavant, époux de Georgiana Grenier. **DEPATTE** — A Montréal, le 21, à 20 ans, Lucien Depatte, fils de feu Ovide Depatte et de Clara Trudel. **DEPATTE** — A Montréal, le 20, à 18 ans, Pauline, fille d'Alfred Depatte et d'Anna Dubéau. **GOYER** — A Montréal, le 20, à 64 ans, Mme veuve Joseph Goyer, née Elisabeth Dauphinais. **HOGAN** — A Montréal, le 20, à 79 ans, Mme Michel Hogan, née Josephine Desprey. **LALLEMAND** — A Montréal, le 21, à 64 ans, Alfred Lallemand, époux de Flore Thérien. **LALUMIERE** — A Montréal, le 20, à 62 ans, Herménégilde Lalumière, époux de Rose Bélanger. **MARCHAND** — A Montréal, le 20, à 53 ans, Albert Marchand, époux de Rose-Emma Pothol. **PION** — A Montréal, le 21, à 87 ans, Mme Alfred Pion, née Ernestine Renaud.

A L'ETRANGER

A New-York, Emil A. Schram, père d'Emil Schram, président du New York Stock Exchange. A South Orange, Samuel Wilson Murphy, président d'Electric Bond and Share Co. Il fit ses études à l'Université Columbia et à celle de Wesleyan. A Aberdeen, le Dr Watkin Herbert Williams, évêque de Bangor depuis 1899. Il était le plus vieil évêque protestant au monde. A New-York, Harry A. Kaufman, vendeur de billets et producteur théâtral, qui collabora avec Les Schubert. Ses meilleures productions avec Schubert sont "The Streets of Hell" et "Hellzapoppin". Sons of Fun et The Follies. A Beverly, George Whitely Coggeshall, de Cambridge, chimiste réputé et directeur des recherches pour la S. D. Warren Co., manufacture de papier.

Imprimés de deuil

HEMENTOS — REMERCIEMENTS Imprimés ou gravés. Prix et spécimens sur demande. L'Imprimerie Populaire, Limitée, 430, Notre-Dame est, Montréal. Tél. BELAIR 3361

FAITS DIVERS

2 hommes brûlés vifs à leur travail

Accidents de la rue — Présumés faussaires arrêtés à St-Hyacinthe — Affaires de Cour

Deux hommes ont perdu la vie hier, lors d'un accident survenu à un hôpital militaire en construction, sur le chemin de la Reine-Marie, à la Côte-des-Neiges. Il s'agit de M. Bernard Beaufort, 31 ans, 2260, rue Florant, et de M. Henry McCann, 40 ans, 158, boulevard Saint-Germain, à Ville-Saint-Laurent. L'accident s'est déroulé vers 11 heures, hier matin. Les deux hommes étaient à faire des travaux de soudure dans une bouilloire lorsqu'un compagnon de travail, Willie Brisebois, 4401, chemin de la Reine-Marie, les vit sortir tous deux les vêtements en flammes. Il jeta alors, mais en vain, de l'eau sur eux pour leur sauver la vie. Personne n'a été témoin de l'accident et l'on ne sait pas exactement comment il s'est produit. Les deux victimes ont succombé hier soir. Une enquête sera tenue par le coroner.

Violente collision

Une violente collision est survenue boulevard Saint-Laurent, à Villerville, hier après-midi, entre une auto et un camion. Deux personnes ont été blessées. Ce sont M. Roland Savard, 33 ans, 667, rue, boulevard Gagné, conducteur de l'auto, et M. Hector Lajoie, 61 ans, gardien à la prison commune, compagnon de M. Savard. Ce dernier fut pansé à Saint-Luc et a pu ensuite retourner chez lui. L'autre victime est sous observation à l'hôpital de la Merci.

Deux blessés à Bordeaux

Deux personnes ont été blessées lors d'un accident survenu hier, près de la rue Poincaré, à Bordeaux. Une auto a donné contre un poteau.

Les blessés sont M. Antoine Chabouff, 44 ans, 1640, rue Grubert, et Mme Ernest Roy, 26 ans, 1644 rue Grubert. D'après la police, le conducteur du véhicule, le mari de Mme Roy, perdit le contrôle de sa voiture à la suite d'une fausse manœuvre. Mme Roy put retourner chez elle, mais M. Chabouff est actuellement sous observation à l'hôpital.

Blessée dans une chute

Mme Kathleen Foster, âgée de 83 ans, 5923, avenue du Parc, a été transportée à l'hôpital hier après-midi, à la suite d'une chute dans un escalier. La victime souffre de fracture du crâne et à cause de son âge l'on craint pour sa vie.

Automobiliste détenu

M. Arthur Ethier, âgé de 60 ans, demeurant au No 12 est, rue Laguchetière, est actuellement dans un état grave à l'hôpital Saint-Luc, souffrant de fracture probable de la colonne vertébrale, à la suite d'un accident survenu à l'angle des rues Ontario et Hôtel-de-Ville.

D'après la police, la victime traversait la chaussée lorsqu'elle fut heurtée par une automobile et projetée avec violence près du trottoir.

Le conducteur de la voiture, M. Léopold Gervais, 22 ans, 6780 rue Garnier, a été mis en état d'arrestation par la police et il est actuellement détenu aux cellules des quartiers généraux, devant comparaître sous l'accusation d'avoir conduit une voiture de façon dangereuse.

Présumés faussaires arrêtés

A la suite de minutieuses recherches faites depuis une couple de mois, par la Gendarmerie royale, deux hommes et une femme ont été arrêtés hier soir, au sujet des faux billets de banque majorés de \$1 à \$50.

Les inculpés sont Thérèse Bertrand, âgée de 24 ans, Henri Dussault, 30 ans, Jean-Paul Dussault, 24 ans, frère du précédent. Ce dernier est également accusé d'être un déserteur de l'armée.

L'on rapporte que ces faux monnaieurs ont en leur possession de nombreuses cartes d'identité falsifiées. Ils devront comparaître à Saint-Hyacinthe, sous l'accusation d'avoir falsifié l'argent.

Plusieurs villes de la province de Québec ont déjà porté plainte contre ces présumés faussaires.

12 mois à l'ombre

Marcel Jolicœur, âgé de 27 ans, sans domicile connu, coupable d'avoir soutiré la somme de \$700 à des marchands la métropole au moyen de chèques sans provision, a été condamné à douze mois de prison hier par le juge Fontaine.

Receleurs de pneus

Afin de mettre fin à l'épidémie de vols de pneus qui sévit dans la métropole, le juge Monet a imposé des peines de trois mois de prison hier

La santé des ouvriers de l'industrie

Objet de plusieurs débats au congrès de la Ligue canadienne de Santé

La santé des ouvriers de l'industrie fera l'objet de plusieurs débats à la 25e réunion annuelle de la Ligue canadienne de Santé, qui aura lieu à l'hôtel Windsor de Montréal jeudi et vendredi de cette semaine. Comme elle est un organisme d'éducation sanitaire, la Ligue coopère avec l'industrie depuis plusieurs années pour améliorer le niveau de santé de sa main-d'œuvre. Ce travail s'est principalement accompli par la collaboration des employeurs et des employés pour la distribution d'affiches dans les usines et l'insertion de textes appropriés dans les enveloppes de paie. D'autres distributions de brochures, des conférences nationales et régionales sur la santé de la main-d'œuvre industrielle ont aussi concouru au succès de l'entreprise.

L'une de ces conférences régionales aura lieu jeudi, à 3 h., à la salle York de l'hôtel Windsor. Il s'agit d'un débat sur la santé dans l'industrie: des sommités de notre vie industrielle participeront aux discussions, et le public est invité. Ce débat sera précédé d'un déjeuner présidé par M. Beaudry Le-man, de la Banque Canadienne Nationale, et au cours duquel M. George S. Nairn, président de Le-ver Brothers, Toronto, traitera des relations industrielles et de la santé des ouvriers.

Voici les personnalités qui prendront part à la discussion publique d'un programme industriel pour les petites entreprises: le Dr Graham Ross, National Breweries; le Dr F. J. Tourangeau, directeur de la division industrielle, ministère provincial de la Santé et du bien-être social; le R. P. Emile Bouvier, S.J., directeur des relations industrielles à l'Université de Montréal; M. H. McD. Sparks, gérant des relations industrielles, Northern Electric Co. Ltd.; le Dr Paul J. Guénette, surveillant des services médicaux, Défense Industrielle, ateliers de Montréal; M. Edouard Simard, vice-président de Sorel Industries et Marine Industries; M. George Walsh, directeur du personnel, Canadian Car & Foundry Co. Ltd.; le Dr J. A. Bide-fell, directeur médical de l'Aluminium Co. of Canada Ltd.; M. T. Prézeau, représentant ouvrier, ainsi qu'une représentante des gardes-malades de l'industrie.

Ce débat sera présidé par M. H. W. Leis, de Toronto, président de la division de la santé industrielle de la Ligue canadienne de Santé.

A l'Institut scientifique franco-canadien

Le vice-président de l'Institut scientifique franco-canadien, M. Edouard Montpetit, annonce que les conférences suivantes inscrites au programme de la prochaine saison:

M. René Ristelhueber, M. Oscar Halecki et M. Claude Bourcier, qui parleront sous les auspices de la Faculté des lettres. M. Thomas Greenwood, qui donnera trois leçons sous les auspices de la Faculté des sciences sociales. M. Lucien Brouha, qui donnera une série sous les auspices de la Faculté de médecine, et M. Louis Rougier.

Enfin, l'Institut scientifique franco-canadien corapte sur un cours de philologie latine dont M. Alf. Ernout serait chargé.

La saison débutera le 30 septembre par les conférences de M. T. Greenwood, qui parlera de la politique étrangère et des grandes puissances. Le 12 décembre, M. René Ristelhueber donnera sa première leçon sur la littérature et ses relations avec la diplomatie. (Comm.)

L'emprunt chez les employés civils

Québec, 22. (D.N.C.) — Les fonctionnaires provinciaux ont battu tous les records passés en souscrivant un total de \$1,345,032 au 7e emprunt de la victoire, alors que leur objectif était de \$750,000 à leur objectif.

Le 12 décembre, M. René Ristelhueber donnera sa première leçon sur la littérature et ses relations avec la diplomatie. (Comm.)

L'archevêque de Cantorbéry

Londres, 22 (C.P.) — Le premier ministre Churchill recommandera bientôt au roi un successeur à l'archevêque de Cantorbéry et l'on croit, à Londres, que ce prélat sera le très révérend Geoffrey Francis Fisher, actuellement évêque de Londres.

Parmi les autres successeurs possibles de l'archevêque sont l'archevêque d'York et les évêques de Winchester et de Chichester.

Me Saint-Pierre à la jeune Chambre

Me Guillaume Saint-Pierre, C. R., chef du contentieux à l'hôtel de ville de Montréal, expliquera le fonctionnement du service légal dont il a la direction devant les membres de la jeune Chambre de commerce. Me Saint-Pierre prononcera sa causerie ce soir, à l'hôtel Windsor, à l'invitation du comité des affaires municipales de la Chambre de commerce des jeunes.

Assemblées syndicales

L'assemblée régulière du Syndicat de l'auto-voiture aura lieu ce soir au local habituel, 1231 est, rue Demontigny, à 8 h. 15 précises; l'assemblée régulière des cordonniers aura lieu ce soir, à l'édifice des Syndicats, 1231 est, rue Demontigny, à 8 h. 15. précises.

CALENDRIER

11e mois NOVEMBRE 31 jours. Demain: JEUDI 23 NOVEMBRE 1944. Lever du soleil, 7 h. 10. Coucher du soleil, 4 h. 22. Lever de la lune, 1 h. 33. Coucher de la lune, 10 h. 33. Dernier Quartier, le 7, à 1 h. 28m. du soir. Nouvelle Lune, le 13, à 5 h. 33m. du soir. Premier Quartier, le 23, à 2 h. 53m. du soir. Pleine Lune, le 29, à 7 h. 52m. du soir.

Me Saint-Pierre à la jeune Chambre

Me Guillaume Saint-Pierre, C. R., chef du contentieux à l'hôtel de ville de Montréal, expliquera le fonctionnement du service légal dont il a la direction devant les membres de la jeune Chambre de commerce. Me Saint-Pierre prononcera sa causerie ce soir, à l'hôtel Windsor, à l'invitation du comité des affaires municipales de la Chambre de commerce des jeunes.

Assemblées syndicales

L'assemblée régulière du Syndicat de l'auto-voiture aura lieu ce soir au local habituel, 1231 est, rue Demontigny, à 8 h. 15 précises; l'assemblée régulière des cordonniers aura lieu ce soir, à l'édifice des Syndicats, 1231 est, rue Demontigny, à 8 h. 15. précises.

CALENDRIER

11e mois NOVEMBRE 31 jours. Demain: JEUDI 23 NOVEMBRE 1944. Lever du soleil, 7 h. 10. Coucher du soleil, 4 h. 22. Lever de la lune, 1 h. 33. Coucher de la lune, 10 h. 33. Dernier Quartier, le 7, à 1 h. 28m. du soir. Nouvelle Lune, le 13, à 5 h. 33m. du soir. Premier Quartier, le 23, à 2 h. 53m. du soir. Pleine Lune, le 29, à 7 h. 52m. du soir.

Me Saint-Pierre à la jeune Chambre

Me Guillaume Saint-Pierre, C. R., chef du contentieux à l'hôtel de ville de Montréal, expliquera le fonctionnement du service légal dont il a la direction devant les membres de la jeune Chambre de commerce. Me Saint-Pierre prononcera sa causerie ce soir, à l'hôtel Windsor, à l'invitation du comité des affaires municipales de la Chambre de commerce des jeunes.

Assemblées syndicales

L'assemblée régulière du Syndicat de l'auto-voiture aura lieu ce soir au local habituel, 1231 est, rue Demontigny, à 8 h. 15 précises; l'assemblée régulière des cordonniers aura lieu ce soir, à l'édifice des Syndicats, 1231 est, rue Demontigny, à 8 h. 15. précises.

A l'hôpital de la Miséricorde

Bénédiction de la pierre angulaire d'un nouveau pavillon

Hier après-midi, avait lieu à l'hôpital de la Miséricorde la bénédiction de la pierre angulaire du nouveau pavillon "Crèche de la Miséricorde". La bénédiction en fut faite par S. Exc. Mgr Joseph Charbonneau, archevêque de Montréal, assisté de Mgr Albert Valois, p.a., v.g. et de Mgr E. Chartier, p.d. Etaient présents à la cérémonie, M. Albiny Paquette, ministre provincial de la Santé, le R. P. Gabriel Sarasin, O.M.I., chapelain de l'institution, le conseil général des Soeurs de la Miséricorde et plusieurs autres personnalités ecclésiastiques et laïques.

La construction de la nouvelle aile a été confiée à la compagnie Dansereau Ltée, entrepreneurs; M. Gaston Gagnier en est l'architecte et M. Roméo Valois, l'ingénieur.

Admission à l'étude de l'agronomie

Le comité de surveillance de la Corporation des agronomes de la province de Québec a tenu ses dernières sessions le 31 août et le 1er septembre à Oka, les 11 et 12 septembre à Ste-Anne de la Pocatière, et les 4 et 5 octobre au collège Macdonald. Quatre-vingt-quatre candidats avaient été officiellement et dûment admis. Dix-neuf réussirent, vingt-neuf échouèrent. Enfin, onze autres ne se présentèrent pas.

Les personnes dont les noms suivent ont été admises à l'étude de l'agronomie par le comité de surveillance: MM. Fabien Beauregard, Roger Bédard, Ovide Bérubé, Philipe Betcherman, Jean-Maurice Blais, Gaston Bussière, Jean Butler, Robert Charbonneau, Rosaire Costette, Maurice Croisier, Raymond Deraspe, Paul-Emile Dumas, Laurent Farmer, Jean Flipo, Gérard Fortier, Claude Gervais, Pierre Gagnac, Jean-Paul Girard, Bernard Goudout, Donat Grégoire, François Grypinich, Guy Hains, Robert Harrison, Vincent-Ferrier Jamin, J. Bernard Julien, Winston Peeler, Charles-Auguste Langlois, J.-Alphonse Lapointe, Gilles Lasnier, Jean Leclerc, Albert Legrand, Dominique Lemay, Jean-Marie Lemire, Clément Lévesque, Bernard Maril, William-Samuel Morrison, André Normandeau, Yves Oumet, Benoit Parent, Jean-Bernard Payeur, Robert Samson, Alvin G. Shiller, Adèle Tremblay, Gérard Tremblay, Frank L. Upton.

Banquet ce soir

L'Ouest commercial et professionnel annonce la présence de nombreuses personnalités son banquet aux huitres de ce soir. Entre autres, M. H. Delisle, ministre d'Etat, M. J. A. Bonnier, député fédéral de St-Henri, la majorité des conseillers municipaux ainsi que le maire de Montréal, M. Adhémar Raynault, et nombre d'autres.

L'organisateur de cette fête, M. Marcel Lafaille, annonce qu'il reste encore quelques billets que l'on peut se procurer chez le secrétaire de l'Ouest commercial, à HA. 9383.

Assemblée remise à cause de la session

A cause de la session spéciale du Parlement, qui s'ouvre aujourd'hui, l'assemblée annuelle du Conseil consultatif de la Fédération Libérale Nationale du Canada, qui devait avoir lieu les 28 et 29 novembre, est remise à plus tard, à ce qu'annonce aujourd'hui à Ottawa le sénateur W. McL. Robertson, président de la Fédération.

Le Comité exécutif de la Fédération Libérale Nationale du Canada fera connaître un peu plus tard la date à laquelle se tiendra l'assemblée.

Causerie de M. Frégault

C'est ce soir qu'aura lieu, au Cercle Universitaire, la première soirée-conférence de la Ligue Amérique

133 MEDECINS RECOMMANDENT NOS BANDES HERNIAIRES

Une spécialité de la PHARMACIE MONTREAL

Charles Duquette, propriétaire. La plus grande pharmacie de détail au monde.

Portez la bande qui convient à votre malade. Nous avons un assortiment complet de bandes herniaires, bandes médicales, bas élastiques, supports, vestes en chamois ou en flanelle, rouge pour ceux qui souffrent de bronchite. Essayage à domicile ou dans nos salons privés sans frais additionnels. Experte et expertise à votre service ajustant selon l'ordonnance de votre médecin.

HA. 7251

Banquet ce soir

L'Ouest commercial et professionnel annonce la présence de nombreuses personnalités son banquet aux huitres de ce soir. Entre autres, M. H. Delisle, ministre d'Etat, M. J. A. Bonnier, député fédéral de St-Henri, la majorité des conseillers municipaux ainsi que le maire de Montréal, M. Adhémar Raynault, et nombre d'autres.

L'organisateur de cette fête, M. Marcel Lafaille, annonce qu'il reste encore quelques billets que l'on peut se procurer chez le secrétaire de l'Ouest commercial, à HA. 9383.

Assemblée remise à cause de la session

A cause de la session spéciale du Parlement, qui s'ouvre aujourd'hui, l'assemblée annuelle du Conseil consultatif de la Fédération Libérale Nationale du Canada, qui devait avoir lieu les 28 et 29 novembre, est remise à plus tard, à ce qu'annonce aujourd'hui à Ottawa le sénateur W. McL. Robertson, président de la Fédération.

Causerie de M. Frégault

C'est ce soir qu'aura lieu, au Cercle Universitaire, la première soirée-conférence de la Ligue Amérique

133 MEDECINS RECOMMANDENT NOS BANDES HERNIAIRES

Une spécialité de la PHARMACIE MONTREAL

Charles Duquette, propriétaire. La plus grande pharmacie de détail au monde.

Portez la bande qui convient à votre malade. Nous avons un assortiment complet de bandes herniaires, bandes médicales, bas élastiques, supports, vestes en chamois ou en flanelle, rouge pour ceux qui souffrent de bronchite. Essayage à domicile ou dans nos salons privés sans frais additionnels. Experte et expertise à votre service ajustant selon l'ordonnance de votre médecin.

HA. 7251

Banquet ce soir

L'Ouest commercial et professionnel annonce la présence de nombreuses personnalités son banquet aux huitres de ce soir. Entre autres, M. H. Delisle, ministre d'Etat, M. J. A. Bonnier, député fédéral de St-Henri, la majorité des conseillers municipaux ainsi que le maire de Montréal, M. Adhémar Raynault, et nombre d'autres.

L'organisateur de cette fête, M. Marcel Lafaille, annonce qu'il reste encore quelques billets que l'on peut se procurer chez le secrétaire de l'Ouest commercial, à HA. 9383.

La fête aura lieu à la salle municipale St-Henri, Place St-Henri, à 8 heures 30.

CHANGEMENTS à l'HORAIRE

en vigueur

dimanche, 26 novembre 1944

Renseignements des agents

Pacifique Canadien

EXAMEN DE LA VUE

Halbot

Optométriste

6761 St-Hubert, CA. 7616

330 St-Georges, Tél. 171

Mes enfants, je vous laisse un bon nom

Parole du père de famille canadien-français depuis huit générations

Peu ou pas de richesse, mais un bon nom

Nos ancêtres furent généralement peu riches. Ils étaient peu cultivés... en apparence. Ils ne connaissaient pas les formules savantes pour exprimer les beaux principes... mais ils savaient bien les pratiquer.

Un bon nom : Ce mot résume toute leur vie : vie droite, vie de devoir, vie sans peur et sans reproche.

Soyons fiers de notre nom, soyons fiers de nos ancêtres. Inscrivons leurs noms et leurs gestes dans un livre d'or, le livre d'or de la famille.

Trente et un ans de recherches patientes et une immense documentation méthodiquement accumulée nous mettent en état de faire pour vous ce "Livre d'or" complet, admirable de fond et de forme.

Et avec documents authentiques à l'appui.

INSTITUT GÉNÉALOGIQUE DROUIN

"Une oeuvre nationale digne de votre encouragement"

4184, rue Saint-Denis — Montréal

Immense documentation méthodiquement accumulée, 31 ans de recherches patientes. Généalogie de tout Canadien français, Franco-Américain ou Acadien. Ecrivez-nous pour renseignements et honoraires.

TARIF des annonces classifiées "DEVOIR"

Téléphone : BELAIR 3361

1 cent le mot 25c minimum complet

Annonces facturées 14c le mot 40c minimum

NAISSANCES SERVICES SERVICES ANNIVERSAIRES GRANDS MARIAGES REMERCIEMENTS POUR EMPLOI

2c par mot minimum de 50c FIANÇAILLES PROCHAINES MARIAGES 41c00 par insertion

ACHAT DE CREANCES

Apportez-nous vos créances, billets en souffrance. Payons plus haut prix. P. P. André Arès, 57, rue St-Jacques. PLATEAU 9107

CONVERSATION ANGLAISE

Conversation anglaise. Cercle d'étude et cours particuliers. Méthode pratique rapide. Institut possédant diplôme pédagogique bilingue d'Ontario. MA. 5885.

TROIS SOUS LE NUMERO
ABONNEMENTS PAR LA POSTE
EDITION QUOTIDIENNE

CANADA \$6.00
(Sauf Montréal et la banlieue)
Etats-Unis et Empire britannique 8.00
UNION POSTALE 10.00
EDITION HEBDOMADAIRE 2.00
Etats-Unis et UNION POSTALE 3.00

LE DEVOIR

Le DEVOIR est membre de la "Canadian Press", de l'"A.B.C." et de la "C.D.N.A."

Demain: Nuageux et plus froid.

MAXIMUM et MINIMUM :
Aujourd'hui maximum, 32.
Minimum, 18.
Même date l'an dernier, 32.
Minimum aujourd'hui, 26.
Même date l'an dernier, 26.
BAROMETRE: 24.50.

(Chiffres fournis par la maison M. B. de
Messie, 449 Sherbrooke est, Montréal.)

Conduite probable de McNaughton dans l'affaire de Vancouver

Le général préfère qu'elle ne reçoive pas une publicité nuisible à la cause du volontariat

OTTAWA, 22. (P.C.) — Le ministre de la Défense, le général McNaughton, dit-on, a demandé par lettre aux chefs de notre armée sur la Côte du Pacifique de mener une enquête complète sur cette conférence de presse faite avant-hier à Vancouver, au cours de laquelle des officiers supérieurs de la 6ème division volontaire ont déclaré que le système du volontariat pour fournir des renforts à notre armée d'outre-mer est impraticable.

Le général McNaughton partage, on le sait, l'opinion que les interviews données par des officiers sur des questions de politique interne de l'armée constituent une violation de la discipline militaire et les rendent passibles de la Cour martiale.

On a également appris que toute mesure disciplinaire qui pourrait être prise contre les officiers de Vancouver serait décidée par l'officier général commandant en chef sur les lieux, le major-général Peakes, et que le général McNaughton et les quartiers généraux de la Défense seraient simplement tenus au courant des procédures entamées en l'occurrence.

Si le rapport du général Peakes indique qu'il y a eu clairement vio-

lation de la discipline, le général McNaughton préférerait qu'on se contente de faire une sévère réprimande aux officiers coupables, plutôt que de les amener devant la Cour martiale, ce qui donnerait à leur cause une notoriété nuisible et leur fournirait une tribune pour y faire valoir une cause que le général McNaughton considère comme mal conçue.

Le général nourrirait l'espoir que l'affaire "s'éteigne" et qu'il puisse bientôt se consacrer uniquement à la besogne du recrutement des renforts, rendue encore plus difficile par de telles déclarations.

Il a déclaré hier qu'il attendait pour faire une déclaration officielle de recevoir le rapport détaillé de toute l'affaire.

HULL APPUIE VANCOUVER
OTTAWA, 22. (P.C.) — L'"Ottawa Citizen" rapporte que des officiers du Régiment de Hull, qui ont autrefois tenu garnison sur la Côte du Pacifique ont appuyé la déclaration des officiers de Vancouver, à l'effet que les recrues "marcheraient" lorsque le gouvernement leur donnerait l'ordre. Les noms de ces officiers de Hull n'ont pas été publiés par le journal en question.

P. G. Wodehouse arrêté à Paris

Il serait accusé de collaboration avec l'ennemi

Londres, 22 (C.P.-Reuter). — P. G. Wodehouse, célèbre humoriste et auteur anglais, et sa femme, ont été arrêtés par les autorités françaises, a-t-on annoncé à Londres, aujourd'hui. Les détails de l'accusation n'ont pas été rendus publics. On a déclaré que l'auteur de "Jeeves" a été arrêté à Paris. Il appert que les procédures qui suivront et la question de la déportation et du procès, sont présentement à l'étude par les autorités françaises, conjointement avec les autorités compétentes du gouvernement anglais.

Le célèbre auteur a prononcé cinq discours en langue anglaise, de Berlin, en 1941. Plusieurs ont dit, à la suite de ces émissions, que Wodehouse collaborait avec les Allemands.

M. Wodehouse a été fait prisonnier en France, en 1940, par l'armée allemande, et a été déporté à Berlin. Les nazis lui auraient cependant permis de retourner à Paris avant la libération de la ville par les troupes alliées.

M. Wodehouse a déclaré que "le monde a mal interprété mon but dans ces émissions de l'Allemagne". Il a ajouté que ces émissions étaient plutôt destinées à laisser savoir à ses amis qu'il se portait bien et que leurs lettres et colis étaient reçus. Il a déclaré aussi que les Allemands ne lui dictaient pas ce qu'il devait dire, et ses textes passaient par la censure régulière allemande.

Attitude de blâme de la section de Québec

Québec, 22 (D.N.C.) — Le comité exécutif de la succursale n° 89 de la Légion canadienne a adopté hier soir une résolution de blâme à l'adresse des officiers généraux de la légion, à propos de l'attitude qu'ils ont prise en regard de la conscription. On sait que le conseil provincial de la légion demandait récemment aux succursales d'écrire aux membres du parlement pour les prier de voter la conscription pour service outre-mer.

Voici le texte de la résolution adoptée hier soir par l'exécutif de la succursale 89:

"Il est résolu que: La succursale 89 de la Légion canadienne, L.S.E.B. de Québec, désapprouve la demande faite par les officiers de la Légion canadienne (conseil provincial).

"Que nous croyons que la conscription est une question politique. "Que les règlements de la constitution de la Légion canadienne, L.S.E.B., défendent de faire de la politique, directement ou indirectement.

"Que la Légion canadienne, L.S.E.B., est une organisation de vétérans, anciens membres de l'armée, et que son but est de s'intéresser aux vétérans et non au recrutement de l'armée canadienne."

Projet d'artisanat à Terre-Neuve

Québec, 22 (D.N.C.) — M. O. A. Bériau, directeur du Service de l'économie domestique de la province, est de retour d'un voyage d'une couple de semaines à Terre-Neuve. Il s'y était rendu sur l'invitation du gouvernement de l'île et du Newfoundland Industrial Board, pour étudier les possibilités de lancer à Terre-Neuve un projet national d'artisanat et de préparer un plan et un programme à cette fin.

Au cours d'une interview, M. Bériau a dit que "l'artisanat et la petite industrie sont appelés à jouer un grand rôle dans le relèvement économique de Terre-Neuve".

Pacte russo-yougoslave à l'horizon

Le chef communiste slovène Kardel serait le prochain premier ministre — Accord probable avec le parti croate paysan

Londres, 22 (Reuter, P.C.) — On apprend de bonne source que le commissaire soviétique aux Affaires étrangères, Vyatcheslav M. Molotov, et le premier ministre yougoslave, le Dr Ivan Subasitch, qui est également ministre des Affaires étrangères de son pays, discutent en ce moment à Moscou un projet de pacte russo-yougoslave, similaire au pacte russo-tchécoslovaque.

Ce serait l'item le plus notable sur l'agenda des entretiens entre les autorités russes et la délégation yougoslave, dont on a annoncé hier l'arrivée à Moscou. On peut prendre pour acquis que les Russes seront aussi informés de la composition probable du nouveau gouvernement conjoint yougoslave, sur laquelle le Dr Subasitch et le maréchal Brozovitch (Tito) se sont entendus et de la composition du conseil de régence qui sera le gardien de la loi jusqu'à ce qu'un vote populaire ait pu décider de la forme de la constitution qui recevra ce pays après la guerre.

La composition certaine du ministère et du conseil de régence ne sera connue qu'au retour à Londres du Dr Subasitch; mais des personnes bien informées de la capitale anglaise croient qu'Edouard Kardel, vice-président du comité national yougoslave de libération, sera chef du nouveau gouvernement. M. Kardel, qui accompagne en ce moment le Dr Subasitch à Moscou, est le jeune secrétaire général du parti communiste slovène.

On estime aussi que le Dr Subasitch et le maréchal Brozovitch feront partie du conseil de régence, de même que des représentants de chacun des six Etats autonomes qui composeront la nouvelle fédération yougoslave, à raison d'un représentant par Etat.

Le doute plane encore sur l'existence possible d'un accord entre les deux chefs précités et le parti croate paysan du Dr Slavko Matchek, au sujet de la participation de ses forces au nouveau gouvernement. On s'accorde cependant à croire que le Dr Subasitch considère comme impraticable toute tentative politique qui n'inclurait pas le parti croate paysan; et l'on estime par suite que l'accord réalisé à Belgrade indique que le parti du Dr Matchek y est inclus.

Pétition pour la conscription

Brantford, Ont., 22 (C.P.) — Trois compagnies de recrues ont signé hier une pétition présentée par un comité local de femmes, demandant aux membres du Parlement pour la circonscription électorale d'appuyer la conscription pour outre-mer. On a rapporté que les recrues ont déclaré: "Nous voulons signer cette pétition. La coercition est le seul moyen. Nous voulons y aller, mais seulement lorsque le gouvernement nous enverra tous."

Le R. Soeur Marie-Antonio décédée en Haïti

Le 20 novembre est décédée, dans un hôpital des Cayes, Soeur Marie-Antonio (Diane Brissou), Supérieure de la Mission de Saint-Louis du Sud (Haïti), qu'elle fondait en septembre dernier.

La défunte était âgée de 53 ans, et avait 34 ans de profession religieuse.

Les funérailles ont eu lieu aujourd'hui.

M. LaFlèche s'offre à servir au front

Camp de Petawawa, 22 (P.C.) — Le ministre des Services nationaux de Guerre, le major-général Léo-L. LaFlèche, qui est âgé de 56 ans et est un ancien combattant, a demandé au premier ministre, M. Mackenzie King, la permission de "repandre sa place au front", vu la grave position de nos troupes outre-mer.

Le général a dit, en s'adressant à 2,000 membres de l'armée territoriale rassemblés ici:

"Quand j'ai appris que la situation de nos troupes en Europe était grave, j'ai demandé de revenir au front et j'ai offert au premier ministre comme garantie de la bonne foi de mes compatriotes ma vie, mon épée et mon portefeuille."

Les municipalités en congrès à Québec

Québec, 22 (D.N.C.) — On attend quelque trois cents délégués à l'occasion de la convention de l'Union des Municipalités qui s'ouvre cet après-midi au Château Frontenac, sous la présidence d'honneur de M. Lucien Borne et Adhémar Raynault, maires de Québec et de Montréal. C'est le maire de Montréal-Est, M. Napoléon Courtemanche, qui présidera d'office ces assises importantes.

C'est M. Bona Dussault, ministre des Affaires Municipales, qui ouvrira officiellement la convention cet après-midi à 2 h. 30.

Des renforts immédiats pour outre-mer

Saint-Jean, N.-B., 22 (C.P.) — Suivant l'attitude prise par plusieurs branches de la Légion canadienne, la section de Saint-Jean a adopté une résolution, hier soir, demandant au gouvernement fédéral d'envoyer immédiatement outre-mer, comme renforts, tous les soldats complètement entraînés pour la défense du pays.

La campagne de recrutement de renforts

Les préparatifs en sont commencés — Retour possible au pays du major Triquet, C.V. — Les recrues canadiennes-françaises ramenées dans le Québec — Discours du général LaFlèche

Notre province devra fournir les renforts nécessaires à quatre bataillons canadiens-français du Québec, qui se battent actuellement en Hollande et en Italie; ces unités sont le Régiment de Maisonneuve et les Fusiliers Mont-Royal du district militaire No 4 (Montréal); le Régiment de la Chaudière et le Royal 22ème du district militaire No 5 (Québec).

Si nos chefs militaires locaux peuvent obtenir son retour immédiat au pays, c'est le major Paul Triquet, Croix Victoria, qui ramènerait lui-même au front les renforts qui seront fournis au "Royal 22ème"; ceux qui trouveront le Régiment de la Chaudière seront conduits en Europe par le major Hugues Lapointe (fils de feu le ministre de la Justice Ernest Lapointe), qui se trouve actuellement en congé de permission au Canada et qui assistera aujourd'hui à l'ouverture de la session spéciale du Parlement, en sa qualité de député fédéral pour le comté de Lotbinière.

Le brigadier-général Edmond Blais, commandant le district militaire No 5, nous a appris qu'il avait télégraphié outre-mer pour obtenir le retour immédiat du major Triquet et que les majors Lapointe et Triquet seraient probablement nommés tous deux lieutenants-colonels à cette occasion.

Le brigadier Blais a également relevé qu'au cours des entretiens récemment tenus à Ottawa entre le général McNaughton et les chefs des districts militaires du Canada, il a fait valoir que la meilleure solution au problème des renforts, pour ce qui touche notre province, serait d'y ramener toutes les recrues canadiennes-françaises qui se trouvent

actuellement en garnison dans les autres provinces. Sa proposition aurait été bien reçue et "serait mise à exécution dans un avenir très rapproché".

Quoi que tous les plans d'une campagne de recrutement dans notre district ne soit pas encore complets, un officier des quartiers-généraux de Montréal a déclaré qu'une campagne serait entreprise immédiatement, pour faire suite à une réunion tenue ici la semaine dernière sous la présidence du major-général LaFlèche, ministre des Services nationaux de Guerre.

Celui-ci vient de déclarer, à Petawawa, devant 2,000 recrues canadiennes-françaises.

"Les renforts demandés, nous les trouverons. Et cela par nos propres moyens et non pas par l'insulte. Le terme "zombie" est une insulte et j'en condamne nettement l'emploi."

"Le Canadien français est d'une race fière. Enrôlez-vous donc, afin de pouvoir être aussi fiers que vos compatriotes qui sont outre-mer. Après la guerre, le Canada connaîtra plusieurs années de prospérité et je voudrais que les Canadiens-français en profitent autant que leurs compatriotes d'autres origines."

"Je mets entre vos mains notre avenir et notre honneur. Soyez sûrs que c'est probablement là le dernier appel au service militaire outre-mer que vous recevrez. Vous avez peut-être vos raisons pour ne pas vous enrôler dans l'armée active; comparez-les avec celles que je vous ai expliquées. Je le répète: avec 4,000 volontaires dans notre province, la situation sera changée. Il faut que nous, du Québec, trouvions nous-mêmes la réponse à notre problème."

Mgr Aimé Labrie décédé ce matin

Le défunt était secrétaire général et vice-recteur de l'Université Laval, à Québec — Notes biographiques

Québec, 22 (D. N. C.) — Mgr Aimé Labrie, vice-recteur de l'Université Laval et frère du Dr Arthur Labrie, sous-ministre des Pêcheries, est décédé à 11 h. 10 cet avant-midi à l'Hôtel-Dieu de Québec, où il avait été transporté hier soir. Mgr Labrie avait été fondé par un hémorragie cérébrale, hier soir à l'Université Laval, en prononçant une allocution devant les étudiants en médecine, à l'occasion du 25e anniversaire de fondation du cercle Laennec.

Un grand nombre de professeurs de la Faculté de médecine qui assistaient à la séance s'exprimèrent auprès du vice-recteur de Laval au milieu de la stupeur générale. Mais aucun d'entre eux n'avait avec lui sa trousse médicale. Devant l'état inquiétant du malade on fit mander l'ambulancier Germain Lépine qui le transporta à l'Hôtel-Dieu, où il mourut ce matin.

Né à Saint-Charles, comté de Belchasse, le 10 octobre 1891, de Napoléon Labrie, industriel, et d'Adèle Bouchard, Mgr Labrie fit ses études classiques et théologiques au séminaire de Québec, où il fut bachelier en arts, en 1914, et licencié en philosophie, en 1915. Il fut ordonné prêtre à Québec, par Mgr P.-E. Roy, le 25 mai 1918. Professeur de langues au séminaire de Québec, de 1918 à 1920, il alla étudier en France, à Paris, de 1920 à 1922, où il fut licencié ès lettres de la Sorbonne et diplômé d'études supérieures à l'Institut catholique. Il fut pendant de longues années, professeur de langues et professeur de rhétorique au séminaire de Québec. A sa mort, Mgr Labrie était secrétaire général et vice-recteur de l'Université Laval, et assistant du supérieur général du séminaire.

Le "Devoir" prie l'Université Laval et le séminaire de Québec d'accepter l'expression de ses condoléances.

Poste confié à M. H.-S. Kennedy

Ottawa, 22 (D.N.C.) — M. Harold S. Kennedy, ingénieur minier de Montréal, a été nommé membre du bureau du personnel technique en temps de guerre à Ottawa. Le ministre du Travail, M. Humphrey Mitchell, vient d'annoncer la nouvelle.

M. Kennedy surveillera l'analyse des dossiers individuels d'ingénieurs et d'hommes de science canadiens afin d'en connaître le nombre et les catégories qui seront probablement disponibles pour des initiatives d'après-guerre. Le relevé portera tout spécialement sur la réhabilitation, après la guerre, du personnel scientifique. Actuellement plus de 10,000 diplômés canadiens en sciences sont en service actif dans les forces armées, et plus de deux fois de ce nombre sont employés à une production vitale pour la guerre ou à des entreprises civiles essentielles.

52 candidats à l'élection municipale

La Ligue des propriétaires et la Ligue du progrès civique désignent leurs représentants à l'hôtel de ville

Cinquante-deux aspirants candidats municipaux à l'élection du 11 décembre avaient pris leur bulletin de présentation à midi; sur ce nombre, cinq ont accompli les dernières formalités nécessaires pour être classés comme candidats: dépôt de \$200, signature du bulletin par dix électeurs, consentement écrit de candidature. Ces candidats qui semblent bien décidés à solliciter les suffrages sont MM. Dave Rochon, Edmond Charron, Paul Marchand, Eudore Dubeau et Adolphe Farly.

À la mairie, aucun candidat n'a encore manifesté l'intention de se présenter. Le maire Raynault est présentement à Québec où il assiste au congrès de l'Union des municipalités.

Trois des quatre membres élus du comité exécutif seront candidats: MM. J.-O. Asselin, Georges Guèvremont et Alfred Fillion.

La Ligue des propriétaires de Montréal

La Ligue des propriétaires de Montréal a choisi pour la représentation au conseil municipal, MM. J.-H. Gagné, J.-Hervé Dupuis et J.-H. Lafrance.

La Ligue a le privilège de désigner trois de ses membres pour les déléguer à l'hôtel de ville, en vertu de la loi de 1940.

MM. Hervé Dupuis, J.-H. Gagné et James Flanagan représenteront la ligue au conseil pour le terme 1942-1944.

La Ligue du progrès civique

La Ligue du progrès civique sera représentée au prochain conseil municipal par MM. F.-G. Todd, Armand Mathieu et F.-W. Tofteld.

M. Todd remplace Mlle Beryl Truxa, qui fut déléguée de la ligue, de 1942 à 1944. MM. Mathieu et Tofteld faisaient partie du conseil sortant de charge comme représentants de la même association.

L'Université de Montréal et les Chambres de commerce

On sait que la Chambre de commerce du district de Montréal a de nouveau choisi MM. Philias Paré et Aimé Parent pour le représenter à l'hôtel de ville, tandis que la Chambre de commerce des jeunes a désigné M. Jean Morin, qui succède à M. Paul Dorais, lequel sera candidat dans un district.

M. H.-B. Fewkes représentera la Junior Board of Trade au conseil. L'Université de Montréal choisira cet après-midi les trois conseillers municipaux que lui accorde maintenant la Charte. M. Guy Vanier, Armand Ciré et Albert Lesage étaient députés par l'Université de la montagne au conseil municipal pour 1942-1944.

Avez-vous besoin de bons livres? Adressez-vous au Service de Librairie du "Devoir", 430 est, rue Notre-Dame, Montréal.

La session fédérale s'ouvre cet après-midi

La question des renforts — Bruits contradictoires relativement à l'attitude que prendront les députés libéraux — Y aurait-il défection, parmi les membres du cabinet?

Ottawa, 22 (D.N.C.) — Dans un projet devant les obstacles qu'il aurait rencontrés sur sa route, il se serait maintenu disposé à quitter sans fracas la politique active pour accepter le poste de juge en chef de la Nouvelle-Ecosse. Quant à M. Isley, sa fidélité dépendrait de ce que, dans le cas où il trouverait le ministre King, il se trouverait dans aucune avenue ouverte devant lui dans le monde politique. C'est ce que des maritimes de ses amis lui auraient fait comprendre.

On entend dire, parmi les députés libéraux qui sont déjà rendus au Parlement que le premier ministre hésiterait d'autant moins à dissoudre le Parlement et à tenir des élections générales qu'il aurait la certitude qu'un sentiment anti-conscriptionniste existe non seulement dans la province de Québec mais un peu partout au Canada. Ce sentiment ne s'exprime pas encore ouvertement, il est caché par les manifestations verbales et bruyantes des partisans de la conscription et de la participation à l'outre-mer mais le fait de son existence ne serait pas ignoré même des plus fanatiques participationnistes. Ce qui expliquerait les explosions de ces derniers depuis quelque temps. Sous les apparences de nécessités militaires, c'est une crise politique qu'ils cherchent simplement à provoquer. Et leur but ultime, qui leur est inspiré on ne sait d'où ni de par qui, la chose peut toutefois facilement se deviner, serait d'obtenir une fois de plus, avant la fin de la présente guerre, la reconnaissance du principe de solidarité impériale, le principe qu'il est du devoir du Canada d'être l'appui et le soutien de la Grande-Bretagne et l'Empire, en hommes, en argent et en toutes autres manières, chaque fois que la Grande-Bretagne et l'Empire sont en guerre. Quand bien même la conscription ne vaudrait qu'un seul homme de renfort, l'application de la loi résultant du bill n° 80 signifierait la reconnaissance de ce principe.

Ce qui fait cependant la grande force de M. Mackenzie King dans les circonstances présentes, c'est que l'on se rend de plus en plus et de mieux en mieux compte au Canada anglais que l'application de la loi de conscription ne vaudrait pas que pour les seuls conscrits de la province de Québec mais pour ceux de tout le Canada. Le conscrit anglo-canadien s'accommoderait-il de cette chose?

Le fait que l'on se pose maintenant la question dans les milieux parlementaires est significatif. Parmi les membres du cabinet, on se demande toujours s'il y aura des défections mais elles ne semblent pas devoir être nombreuses. Il a souvent été question de M. J. L. Isley, le ministre des Finances, et de M. Angus Macdonald, le ministre de la Marine, qui auraient été les plus fermes appuis du colonel Ralston, au sein du cabinet.

On entend cependant dire que le cas de M. Macdonald se serait réglé. Il aurait songé, pendant un temps à reprendre la direction du parti libéral provincial de la Nouvelle-Ecosse dont il a été pendant quelques années le premier ministre, mais il aurait renoncé à ce projet.

M. Omer Côté à St-Hyacinthe demain soir

Québec, 22 (D. N. C.) — M. Omer Côté, secrétaire provincial, aura demain une journée bien remplie. Dans l'avant-midi, il se rendra à Sorel, comté de Missisquoi, où il visitera l'école paroissiale. Le ministre sera accompagné de Mme Côté. Le midi, M. et Mme Côté se rendront les hôtes de M. L.-A. Giroux, conseiller législatif, à Knowlton.

En cours de route, le ministre s'arrêtera à Cowansville pour rencontrer le curé et les commissaires locales. A cet endroit, on est à construire un collège au coût de \$175,000 et la province a versé un octroi de \$70,000.

A 2 h. 30, le ministre sera à St-Césaire de Rouville et rendra visite aux RR. SS. de la Présentation de Marie et à sa jeune fille Monique qui étudie au couvent de la localité.

A 4 heures, M. Côté sera à St-Hyacinthe. Il y aura d'abord réception au collège St-Maurice, dirigé par les religieuses de la Présentation de Marie. Le ministre prendra le souper au Séminaire de St-Hyacinthe, son Alma Mater. A 8 heures, dans une même institution, il présidera la séance annuelle de la Ste-Cécile. Les élèves interpréteront l'opérette La Cloche d'Argent.

Réunion du cabinet provincial

Québec, 22 (D.N.C.) — M. Emile Lesage, député d'Abitibi-Ouest, était au Parlement ce matin. Il a rencontré le premier ministre et discuté avec plusieurs départements des problèmes intéressant son comté.

Le chef du gouvernement a aussi reçu une importante délégation de Val-d'Or, qui avait à sa tête le Dr Matton. Aucune déclaration n'a été faite après l'entrevue.

Cet après-midi le premier ministre présidera une séance du cabinet provincial.

Deux autres sections blâment la Légion

La section de la ville de Québec de la Légion canadienne s'est jointe à la section des Trois-Rivières et à la section Jean-Brillant et a repoussé la suggestion des directeurs nationaux et provinciaux de cet organisme, qui demandent à chaque section de voter une résolution en faveur de la conscription pour le service actif outre-mer.

"La conscription est une question politique et nous désapprouvons l'attitude de nos directeurs provinciaux parce que notre constitution nous interdit toute action politique directe ou indirecte" déclare la résolution de la section de Québec.

projet devant les obstacles qu'il aurait rencontrés sur sa route. Il se serait maintenu disposé à quitter sans fracas la politique active pour accepter le poste de juge en chef de la Nouvelle-Ecosse. Quant à M. Isley, sa fidélité dépendrait de ce que, dans le cas où il trouverait le ministre King, il se trouverait dans aucune avenue ouverte devant lui dans le monde politique. C'est ce que des maritimes de ses amis lui auraient fait comprendre.

On entend dire, parmi les députés libéraux qui sont déjà rendus au Parlement que le premier ministre hésiterait d'autant moins à dissoudre le Parlement et à tenir des élections générales qu'il aurait la certitude qu'un sentiment anti-conscriptionniste existe non seulement dans la province de Québec mais un peu partout au Canada. Ce sentiment ne s'exprime pas encore ouvertement, il est caché par les manifestations verbales et bruyantes des partisans de la conscription et de la participation à l'outre-mer mais le fait de son existence ne serait pas ignoré même des plus fanatiques participationnistes. Ce qui expliquerait les explosions de ces derniers depuis quelque temps. Sous les apparences de nécessités militaires, c'est une crise politique qu'ils cherchent simplement à provoquer. Et leur but ultime, qui leur est inspiré on ne sait d'où ni de par qui, la chose peut toutefois facilement se deviner, serait d'obtenir une fois de plus, avant la fin de la présente guerre, la reconnaissance du principe de solidarité impériale, le principe qu'il est du devoir du Canada d'être l'appui et le soutien de la Grande-Bretagne et l'Empire, en hommes, en argent et en toutes autres manières, chaque fois que la Grande-Bretagne et l'Empire sont en guerre. Quand bien même la conscription ne vaudrait qu'un seul homme de renfort, l'application de la loi résultant du bill n° 80 signifierait la reconnaissance de ce principe.

Ce qui fait cependant la grande force de M. Mackenzie King dans les circonstances présentes, c'est que l'on se rend de plus en plus et de mieux en mieux compte au Canada anglais que l'application de la loi de conscription ne vaudrait pas que pour les seuls conscrits de la province de Québec mais pour ceux de tout le Canada. Le conscrit anglo-canadien s'accommoderait-il de cette chose?

Le fait que l'on se pose maintenant la question dans les milieux parlementaires est significatif. Parmi les membres du cabinet, on se demande toujours s'il y aura des défections mais elles ne semblent pas devoir être nombreuses. Il a souvent été question de M. J. L. Isley, le ministre des Finances, et de M. Angus Macdonald, le ministre de la Marine, qui auraient été les plus fermes appuis du colonel Ralston, au sein du cabinet.

On entend cependant dire que le cas de M. Macdonald se serait réglé. Il aurait songé, pendant un temps à reprendre la direction du parti libéral provincial de la Nouvelle-Ecosse dont il a été pendant quelques années le premier ministre, mais il aurait renoncé à ce projet.

Joseph Caillaux décédé

New-York, 22 (A.P.) — L'ancien premier ministre de France, Joseph Caillaux, est décédé hier soir. C'est ce que rapporte une dépêche reçue par le bureau fédéral des communications.

La nouvelle de la mort de Caillaux a été annoncée par une agence de presse française, dans un télégramme venant de Le Mans. Caillaux avait été arrêté en 1918 pour trahison. Après avoir passé deux ans en prison, il fut condamné à trois ans d'emprisonnement pour avoir transigé avec l'ennemi et a été banni de Paris pour cinq années. En 1924 il était amnistié et fit sa rentrée dans la politique. Il devint ministre des finances en 1925. Il fut premier ministre de juin 1931 à janvier 1932.

Caillaux s'opposait à la première grande guerre, et dès le début, il combattit pour une paix négociée, contre ce que Georges Clemenceau, son adversaire, considérait comme une trahison. C'est à cause de son activité contre l'effort de guerre de la France que Clemenceau à la fin ordonna son arrestation.

Caillaux s'était marié deux fois. En 1914, alors qu'il était ministre des Finances, Gaston Calmette, éditeur du journal le Figaro, l'accusa de commettre des irrégularités dans son ministère. La seconde femme de Caillaux assassinait Calmette. Caillaux démissionna et se consacra à la défense de sa femme. Elle fut acquittée.

Caillaux résigna ses fonctions de ministre des Finances en 1925, peu de temps après avoir fait à sa mission à Washington, afin d'obtenir un moratoire des Etats-Unis, sur la dette de guerre de la France. Il consacra les dernières années de sa vie à des expertises sur des problèmes financiers.

Caucus créditiste à Ottawa

Ottawa, 22 (P.C.) — M. John Blackmore, chef parlementaire du parti du Crédit social, a présidé ce matin un caucus des députés de son parti, dès son arrivée de l'ouest du pays.

M. Blackmore, qui n'a pu arriver à temps pour participer à l'entrevue que les chefs de partis ont eu hier avec le premier ministre afin d'y discuter la procédure à suivre à l'ouverture des Chambres aujourd'hui, a déclaré qu'il ne sait pas encore s'il verra M. King avant l'ouverture.

Les membres du parti progressiste-conservateur ont également tenu un caucus.



Mercredi, 22 novembre 1944

Programmes spéciaux

L'INITIATION AU DROIT CIVIL
A Radio-Canada, 10 h. 15 p.m. — Dans sa causerie à radio-Canada, le mercredi, 22 novembre, à 10 h. 15 du soir, M. Roch Brunet, notaire et docteur en droit, parlera des régimes matrimoniaux. Cette émission du mercredi soir passe sous la rubrique "Initiation au droit civil". Le mercredi suivant, c'est-à-dire le 29.

Sommaire des postes locaux

CBF-590 kilocycles	1000 Nouvelles	625 What's happening
6.30 Interlude	10.15 Causerie	6.30 Lucky melodies
6.35 Interlude	10.30 Jean Danerseau, pianiste	6.40 Musique
6.45 "Folies du soir"	10.45 Nouvelles de la B.S.C.	6.50 Danse
7.00 Un nommé et son péché	11.15 Causerie	7.00 Danse
7.15 Métropole	11.30 Chants de l'Empire	7.10 Uncle Troy
7.30 Colette et Roland	12.00 Nouvelles	7.20 Better Business Bureau
7.45 Le fiancé du commando		8.00 Let's we forget
8.00 Chanson de ma vie		8.05 Interlude
8.30 Mot, s.v.p.		8.10 Analyse de la guerre
9.00 Théâtre		8.30 Presseur Trail
9.30 Discours		8.40 Danse
10.00 Radio-Journal		8.50 The modernist
10.15 Le droit civil, par M. Roch Brunet		9.00 Studio
10.30 Jean Danerseau, pianiste		9.05 Musique de danse
11.00 Musique de danse		9.10 Danse
11.15 Nouvelles		9.15 Orchestre de danse
11.30 Colette et Roland		9.20 Danse
11.55 Interlude		9.30 Danse
12.00 Nouvelles		9.40 Danse

Jeudi, 23 novembre 1944

Programmes spéciaux

A RADIO-CANADA:
8.00 p.m. Le Quatuor Alouette fera entendre pour l'auditoire de Radio-Canada, jeudi, le Chant des trappeurs, d'après le poème d'Octave Crémazie, mis en musique par Alfred Lamoureux, professeur de chant et compositeur. Le quatuor chantera également Visions heureuses, Envoyons l'Avant, etc. Orchestre symphonique de direction d'Hector Gratton. Danse rustique, une œuvre qui est de lui, et Brae and Bursade, de Vivian May.

Sommaire des postes locaux

CBF-590 kilocycles	6.45 Nouvelles de B.B.C.	9.45 Studio
7.30 Nouvelles et musique	7.00 Quatuor Alouette	10.00 Nouvelles
8.00 Radio-Journal	7.30 Rythme musical	10.15 Musique
8.15 Élévations	7.45 Commentaires	10.30 Danse
8.30 Pot-pourri musical	8.00 Théâtre anglais	10.45 Studio
8.55 Nouvelles	8.30 Concert Victor	11.00 Horoscope
9.00 Musique	8.45 Musique de l'Est	11.15 Musique
9.30 Les chansons que vous aimez	9.00 Fighting Navy	11.30 Pour les dames
9.45 Mélodies	9.30 Radio-Journal	11.45 Nouvelles
9.57 Nouvelles	10.00 Inoubliable discharge	12.00 Danse
10.00 Chas. Rodeo	10.15 Nouvelles de B.B.C.	12.15 Musique
10.15 Courrier-confidences	11.15 Relais de Londres	12.30 Soudier's wife
10.30 Vie de famille	11.30 Musique du Nouveau-Monde	12.45 Diner
10.45 Séance	12.00 Nouvelles	1.00 Nouvelles
11.00 Grande Soeur		1.15 Famille Hum-bard
11.15 Métropole		1.30 Vivre
11.30 Signal-bonheur		1.45 Diner
11.45 Vie de famille		2.00 Studio
11.55 Nouvelles		2.15 Chef mystérieux
12.00 Rue principale		2.30 On me dit...
12.15 Colette et Roland		2.45 Studio
12.30 Piano		3.00 Hit parade
12.45 La femme d'aujourd'hui		3.15 John Hancock
1.00 Chansonnètes		3.30 Sweethearts of the air
1.15 Chansonnètes		3.45 Betty et Bob
1.30 Nouvelles		3.55 Blue frolics
1.45 Les chœurs d'œuvre de la musique		4.00 Nouvelles
1.55 Les Pers Noirs		4.15 Danse
2.00 Côté de Bourne		4.30 Danse
2.15 Radio-Canada		4.45 Danse
2.30 Studio		4.55 Danse
2.45 Studio		5.05 Danse
2.55 Studio		5.15 Danse
3.05 Studio		5.30 Danse
3.15 Studio		5.45 Danse
3.30 Studio		5.55 Danse
3.45 Studio		6.05 Danse
3.55 Studio		6.15 Danse
4.05 Studio		6.30 Danse
4.15 Studio		6.45 Danse
4.30 Studio		6.55 Danse
4.45 Studio		7.05 Danse
4.55 Studio		7.15 Danse
5.05 Studio		7.30 Danse
5.15 Studio		7.45 Danse
5.30 Studio		7.55 Danse
5.45 Studio		8.05 Danse
5.55 Studio		8.15 Danse
6.05 Studio		8.30 Danse
6.15 Studio		8.45 Danse
6.30 Studio		8.55 Danse
6.45 Studio		9.05 Danse
6.55 Studio		9.15 Danse
7.05 Studio		9.30 Danse
7.15 Studio		9.45 Danse
7.30 Studio		9.55 Danse
7.45 Studio		10.05 Danse
7.55 Studio		10.15 Danse
8.05 Studio		10.30 Danse
8.15 Studio		10.45 Danse
8.30 Studio		10.55 Danse
8.45 Studio		11.05 Danse
8.55 Studio		11.15 Danse
9.05 Studio		11.30 Danse
9.15 Studio		11.45 Danse
9.30 Studio		11.55 Danse
9.45 Studio		12.05 Danse
9.55 Studio		12.15 Danse
10.05 Studio		12.30 Danse
10.15 Studio		12.45 Danse
10.30 Studio		12.55 Danse
10.45 Studio		1.05 Danse
10.55 Studio		1.15 Danse
11.05 Studio		1.30 Danse
11.15 Studio		1.45 Danse
11.30 Studio		1.55 Danse
11.45 Studio		2.05 Danse
11.55 Studio		2.15 Danse
12.05 Studio		2.30 Danse
12.15 Studio		2.45 Danse
12.30 Studio		2.55 Danse
12.45 Studio		3.05 Danse
12.55 Studio		3.15 Danse
1.05 Studio		3.30 Danse
1.15 Studio		3.45 Danse
1.30 Studio		3.55 Danse
1.45 Studio		4.05 Danse
1.55 Studio		4.15 Danse
2.05 Studio		4.30 Danse
2.15 Studio		4.45 Danse
2.30 Studio		4.55 Danse
2.45 Studio		5.05 Danse
2.55 Studio		5.15 Danse
3.05 Studio		5.30 Danse
3.15 Studio		5.45 Danse
3.30 Studio		5.55 Danse
3.45 Studio		6.05 Danse
3.55 Studio		6.15 Danse
4.05 Studio		6.30 Danse
4.15 Studio		6.45 Danse
4.30 Studio		6.55 Danse
4.45 Studio		7.05 Danse
4.55 Studio		7.15 Danse
5.05 Studio		7.30 Danse
5.15 Studio		7.45 Danse
5.30 Studio		7.55 Danse
5.45 Studio		8.05 Danse
5.55 Studio		8.15 Danse
6.05 Studio		8.30 Danse
6.15 Studio		8.45 Danse
6.30 Studio		8.55 Danse
6.45 Studio		9.05 Danse
6.55 Studio		9.15 Danse
7.05 Studio		9.30 Danse
7.15 Studio		9.45 Danse
7.30 Studio		9.55 Danse
7.45 Studio		10.05 Danse
7.55 Studio		10.15 Danse
8.05 Studio		10.30 Danse
8.15 Studio		10.45 Danse
8.30 Studio		10.55 Danse
8.45 Studio		11.05 Danse
8.55 Studio		11.15 Danse
9.05 Studio		11.30 Danse
9.15 Studio		11.45 Danse
9.30 Studio		11.55 Danse
9.45 Studio		12.05 Danse
9.55 Studio		12.15 Danse
10.05 Studio		12.30 Danse
10.15 Studio		12.45 Danse
10.30 Studio		12.55 Danse
10.45 Studio		1.05 Danse
10.55 Studio		1.15 Danse
11.05 Studio		1.30 Danse
11.15 Studio		1.45 Danse
11.30 Studio		1.55 Danse
11.45 Studio		2.05 Danse
11.55 Studio		2.15 Danse
12.05 Studio		2.30 Danse
12.15 Studio		2.45 Danse
12.30 Studio		2.55 Danse
12.45 Studio		3.05 Danse
12.55 Studio		3.15 Danse
1.05 Studio		3.30 Danse
1.15 Studio		3.45 Danse
1.30 Studio		3.55 Danse
1.45 Studio		4.05 Danse
1.55 Studio		4.15 Danse
2.05 Studio		4.30 Danse
2.15 Studio		4.45 Danse
2.30 Studio		4.55 Danse
2.45 Studio		5.05 Danse
2.55 Studio		5.15 Danse
3.05 Studio		5.30 Danse
3.15 Studio		5.45 Danse
3.30 Studio		5.55 Danse
3.45 Studio		6.05 Danse
3.55 Studio		6.15 Danse
4.05 Studio		6.30 Danse
4.15 Studio		6.45 Danse
4.30 Studio		6.55 Danse
4.45 Studio		7.05 Danse
4.55 Studio		7.15 Danse
5.05 Studio		7.30 Danse
5.15 Studio		7.45 Danse
5.30 Studio		7.55 Danse
5.45 Studio		8.05 Danse
5.55 Studio		8.15 Danse
6.05 Studio		8.30 Danse
6.15 Studio		8.45 Danse
6.30 Studio		8.55 Danse
6.45 Studio		9.05 Danse
6.55 Studio		9.15 Danse
7.05 Studio		9.30 Danse
7.15 Studio		9.45 Danse
7.30 Studio		9.55 Danse
7.45 Studio		10.05 Danse
7.55 Studio		10.15 Danse
8.05 Studio		10.30 Danse
8.15 Studio		10.45 Danse
8.30 Studio		10.55 Danse
8.45 Studio		11.05 Danse
8.55 Studio		11.15 Danse
9.05 Studio		11.30 Danse
9.15 Studio		11.45 Danse
9.30 Studio		11.55 Danse
9.45 Studio		12.05 Danse
9.55 Studio		12.15 Danse
10.05 Studio		12.30 Danse
10.15 Studio		12.45 Danse
10.30 Studio		12.55 Danse
10.45 Studio		1.05 Danse
10.55 Studio		1.15 Danse
11.05 Studio		1.30 Danse
11.15 Studio		1.45 Danse
11.30 Studio		1.55 Danse
11.45 Studio		2.05 Danse
11.55 Studio		2.15 Danse
12.05 Studio		2.30 Danse
12.15 Studio		2.45 Danse
12.30 Studio		2.55 Danse
12.45 Studio		3.05 Danse
12.55 Studio		3.15 Danse
1.05 Studio		3.30 Danse
1.15 Studio		3.45 Danse
1.30 Studio		3.55 Danse
1.45 Studio		4.05 Danse
1.55 Studio		4.15 Danse
2.05 Studio		4.30 Danse
2.15 Studio		4.45 Danse
2.30 Studio		4.55 Danse
2.45 Studio		5.05 Danse
2.55 Studio		5.15 Danse
3.05 Studio		5.30 Danse
3.15 Studio		5.45 Danse
3.30 Studio		5.55 Danse
3.45 Studio		6.05 Danse
3.55 Studio		6.15 Danse
4.05 Studio		6.30 Danse
4.15 Studio		6.45 Danse
4.30 Studio		6.55 Danse
4.45 Studio		7.05 Danse
4.55 Studio		7.15 Danse
5.05 Studio		7.30 Danse
5.15 Studio		7.45 Danse
5.30 Studio		7.55 Danse
5.45 Studio		8.05 Danse
5.55 Studio		8.15 Danse
6.05 Studio		8.30 Danse
6.15 Studio		8.45 Danse
6.30 Studio		8.55 Danse
6.45 Studio		9.05 Danse
6.55 Studio		9.15 Danse
7.05 Studio		9.30 Danse
7.15 Studio		9.45 Danse
7.30 Studio		9.55 Danse
7.45 Studio		10.05 Danse
7.55 Studio		10.15 Danse
8.05 Studio		10.30 Danse
8.15 Studio		10.45 Danse
8.30 Studio		10.55 Danse
8.45 Studio		11.05 Danse
8.55 Studio		11.15 Danse
9.05 Studio		11.30 Danse
9.15 Studio		11.45 Danse
9.30 Studio		11.55 Danse
9.45 Studio		12.05 Danse
9.55 Studio		12.15 Danse
10.05 Studio		12.30 Danse
10.15 Studio		12.45 Danse
10.30 Studio		12.55 Danse
10.45 Studio		1.05 Danse
10.55 Studio		1.15 Danse
11.05 Studio		1.30 Danse
11.15 Studio		1.45 Danse
11.30 Studio		1.55 Danse
11.45 Studio		2.05 Danse
11.55 Studio		2.15 Danse
12.05 Studio		2.30 Danse
12.15 Studio		2.45 Danse
12.30 Studio		2.55 Danse
12.45 Studio		3.05 Danse
12.55 Studio		3.15 Danse
1.05 Studio		3.30 Danse
1.15 Studio		3.45 Danse
1.30 Studio		3.55 Danse
1.45 Studio		4.05 Danse
1.55 Studio		4.15 Danse
2.05 Studio		4.30 Danse
2.15 Studio		4.45 Danse
2.30 Studio		4.55 Danse
2.45 Studio		5.05 Danse
2.55 Studio		5.15 Danse
3.05 Studio		5.30 Danse
3.15 Studio		5.45 Danse
3.30 Studio		5.55 Danse
3.45 Studio		6.05 Danse
3.55 Studio		6.15 Danse
4.05 Studio		6.30 Danse
4.15 Studio		6.45 Danse
4.30 Studio		6.55 Danse
4.45 Studio		7.05 Danse
4.55 Studio		7.15 Danse
5.05 Studio		7.30 Danse
5.15 Studio		7.45 Danse
5.30 Studio		7.55 Danse
5.45 Studio		8.05 Danse
5.55 Studio		8.15 Danse
6.05 Studio		8.30 Danse
6.15 Studio		8.45 Danse
6.30 Studio		8.55 Danse
6.45 Studio		9.05 Danse
6.55 Studio		9.15 Danse
7.05 Studio		9.30 Danse
7.15 Studio		9.45 Danse
7.30 Studio		9.55 Danse
7.45 Studio		10.05 Danse
7.55 Studio		10.15 Danse
8.05 Studio		10.30 Danse
8.15 Studio		10.45 Danse
8.30 Studio		10.55 Danse
8.45 Studio		11.05 Danse
8.55 Studio		11.15 Danse
9.05 Studio		11.30 Danse
9.15 Studio		11.45 Danse
9.30 Studio		11.55 Danse
9.45 Studio		12.05 Danse
9.55 Studio		12.15 Danse
10.05 Studio		12.30 Danse
10.15 Studio		12.45 Danse
10.30 Studio		12.55 Danse
10.45 Studio		1.05 Danse
10.55 Studio		1.15 Danse
11.05 Studio		1.30 Danse
11.15 Studio		1.45 Danse
11.30 Studio		1.55 Danse
11.45 Studio		2.05 Danse
11.55 Studio		2.15 Danse
12.05 Studio		2.30 Danse
12.15 Studio		2.45 Danse
12.30 Studio		2.55 Danse
12.45 Studio		3.05 Danse
12.55 Studio		3.15 Danse
1.05 Studio		3.30 Danse
1.15 Studio		3.45 Danse
1.30 Studio		3.55 Danse
1.45 Studio		4.05 Danse
1.55 Studio		4.15 Danse
2.05 Studio		4.30 Danse
2.15 Studio		4.45 Danse
2.30 Studio		4.55 Danse
2.45 Studio		5.05 Danse
2.55 Studio		5.15 Danse
3.05 Studio		5.30 Danse
3.15 Studio		5.45 Danse
3.30 Studio		5.55 Danse
3.45 Studio		6.05 Danse
3.55 Studio		6.15 Danse
4.05 Studio		6.30 Danse
4.15 Studio		6.45 Danse
4.30 Studio		6.55 Danse
4.45 Studio		7.05 Danse
4.55 Studio		7.15 Danse
5.05 Studio		7.30 Danse
5.15 Studio		7.45 Danse
5.30 Studio		7.55 Danse
5.45 Studio		8.05 Danse
5.55 Studio		8.15 Danse
6.05 Studio		8.30 Danse
6.15 Studio		8.45 Danse
6.30 Studio		8.55 Danse
6.45 Studio		9.05 Danse
6.55 Studio		9.15 Danse
7.05 Studio		9.30 Danse
7.15 Studio		9.45 Danse
7.30 Studio		9.55 Danse
7.45 Studio		10.05 Danse
7.55 Studio		10.15 Danse
8.05 Studio		10.30 Danse
8.15 Studio		10.45 Danse
8.30 Studio		10.55 Danse
8.45 Studio		11.05 Danse
8.55 Studio		11.15 Danse
9.05 Studio		11.30 Danse
9.15 Studio		11.45 Danse
9.30 Studio		11.55 Danse
9.45 Studio		12.05 Danse
9.55 Studio		12.15 Danse
10.05 Studio		12.30 Danse
10.15 Studio		12.45 Danse
10.30 Studio		12.55 Danse
10.45 Studio		1.05 Danse
10.55 Studio		1.15 Danse
11.05 Studio		1.30 Danse
11.15 Studio		1.45 Danse
11.30 Studio		1.55 Danse
11.45 Studio		2.05 Danse
11.55 Studio		2.15 Danse
12.05 Studio		2.30 Danse
12.15 Studio		2.45 Danse
12.30 Studio		2.55 Danse
12.45 Studio		3.05 Danse
12.55 Studio		3.15 Danse
1.05 Studio		3.30 Danse
1.15 Studio		3.45 Danse
1.30 Studio		3.55 Danse
1.45 Studio		4.05 Danse
1.55 Studio		4.15 Danse
2.05 Studio		4.30 Danse
2.15 Studio		4.45 Danse
2.30 Studio		4.55 Danse
2.45 Studio		5.05 Danse
2.55 Studio		5.15 Danse
3.05 Studio		5.30 Danse
3.15 Studio		5.45 Danse
3.30 Studio		5.55 Danse
3.45 Studio		6.05 Danse
3.55 Studio		6.15 Danse
4.05 Studio		6.30 Danse
4.15 Studio		6.45 Danse
4.30 Studio		6.55 Danse
4.45 Studio		7.05 Danse
4.55 Studio		7.15 Danse
5.05 Studio		7.30 Danse
5.15 Studio		7.45 Danse
5.30 Studio		7.55 Danse
5.45 Studio		8.05 Danse
5.55 Studio		8.15 Danse
6.05 Studio		8.30 Danse
6.15 Studio		8.45 Danse
6.30 Studio		8.55 Danse
6.45 Studio		9.05 Danse



"Vivre en aimant"

Directrice : Germaine BERNIER

Un pays d'enchantement et de poésie

Le Mexique, terre ardente

Tel est le titre de la conférence donnée hier, après-midi, par M. O'Staller O'Leary, à la Société d'Étude et de conférences.

La causerie était accompagnée de chants du folklore mexicain par les élèves de Mme Jean-Louis Audet et de documentaires filmés en couleurs sur le Mexique.

Voici un résumé de cette conférence :

Après un aperçu sur la géographie du pays, M. O'Leary, en quelques mots, fait la description du Parícutin, ce célèbre volcan qui a surgi dans le centre du Mexique, il y a un an et demi. Il décrit ensuite le Mexique pittoresque, ses principaux monuments artistiques, les cathédrales qui abondent sur le sol mexicain, les villes les plus typiques comme Mexico, Morelia, Tascó, San Luis Potosí, etc.

Le conférencier trace ensuite les grandes lignes de l'histoire précolombienne. Il parle du peuplement de l'Amérique aux époques lointaines et conclut en disant que celui que l'on a si improprement appelé l'Indien, vient surtout du centre de l'Asie. Les principales races qui ont peuplé le Mexique descendent apparemment d'une seule tribu, les Olmèques. Cependant les détails manquent pour définir avec précision l'arrivée sur le sol américain, des premières tribus.

Les diverses races du Mexique ont atteint une civilisation assez avancée, surtout les Mayas et les Toltèques. Le grand mérite des Aztèques fut de se trouver au Mexique lors de la conquête européenne. Au point de vue civilisation, ils n'ont pas atteint la perfection des deux autres peuples.

D'abondants détails sur les coutumes et les mœurs, tant des Mayas que des Toltèques ou des Aztèques, donnent une bonne idée générale de ces civilisations. L'éducation chez les Aztèques était très sévère; on orientait les jeunes gens vers le métier des armes, et les jeunes filles étaient soumises à toutes sortes de pratiques rigoureuses.

Les religions de ces peuples présentaient divers points de ressemblance. Les dieux se rapportaient particulièrement à l'agriculture et à l'astronomie. On croyait également à un dieu supérieur et unique, le dieu-cause. Chez les Mayas, il y avait même le dieu du suicide et les suicides étaient honorés, ce qui explique le grand nombre de suicides chez eux.

M. O'Leary voit dans les sacrifices humains auxquels se sont adonnés Mayas et Aztèques (les Toltèques furent les seuls à ne pas pratiquer ces sacrifices sanguinaires) un dernier vestige de barbarie.

En sciences, astronomie notamment, les Mexicains étaient plus avancés que l'Europe à la même époque. Au point de vue social, ils avaient érigé en système le partage des terres. Les terres appartenaient à la communauté. "Ces civilisations, dit en substance M. O'Leary, pour avancées qu'elles fussent, étaient stagnantes". Il cite à l'appui de son avancé l'opinion de plusieurs savants et historiens, dont M. Paul Rivet.

Le conférencier prit ensuite la défense de Cortés, s'élevant contre ceux qui le dépeignent comme un



Ces bambins qui s'amuse gentiment dans leur salle de jeux attendent comme des centaines d'autres, un papa, une maman. Souscrivez à la "Semaine du 10 sous", afin d'aider la Société d'Adoption et de Protection de l'Enfance, qui fera les démarches nécessaires pour trouver des parents adoptifs.

homme cupide, sanguinaire et avide. Même si Cortés s'est livré à des excès, il a fait oeuvre grandiose en conquérant le Mexique. Il a apporté du sang nouveau à une civilisation qui mourait dans la stagnation. Quant au rôle du catholicisme dans la colonisation du Mexique et de toute l'Amérique latine, le conférencier explique que la sage politique des moines a empêché la naissance d'une question de race, indigne des peuples civilisés. "L'Amérique latine toute entière, depuis près de 150 ans et sans avoir eu besoin de faire une guerre anti-esclavagiste, a résolu la question du racisme et de l'inégalité des races". On n'isole pas, au Mexique, les gens de couleur sous l'étiquette "colored", comme on le fait aux États-Unis. Les ghettos noirs des États-Unis sont indignes d'un peuple civilisé.

Parlant de l'apport culturel du Mexique à la culture espagnole, M. O'Leary déclare que cet apport s'est manifesté dans tous les domaines de la pensée: littérature, sciences, architecture, etc.

Il dresse ensuite un tableau de la situation populaire au Mexique au moment de l'indépendance, donne les causes de ce mouvement de libération nationale de tous les peuples d'Amérique, et évoque la grande figure d'Hidalgo, le Washington mexicain, celle de Morales et des autres libérateurs.

Le conférencier remarque que le règne de l'empereur Maximilien a laissé une marque profonde dans le pays. Quant au Mexique moderne, il est appelé à jouer un rôle de premier plan. Il a cessé ses persécutions religieuses, qui ont atteint leur point culminant avec Calles, ce Neron mexicain.

M. O'Leary termine en parlant des influences étrangères au Mexique et s'arrête quelque peu sur l'influence de la France. Il parle de l'amour des Mexicains pour la Marcellaise, que l'on fait apprendre aux enfants. "Le Mexique est lancé sur la voie du progrès, conclut M. O'Leary, et rien, me semble-t-il, ne pourra l'arrêter. C'est un pays d'avenir, une nation gentille, une terre ardente qui nous attire et vers laquelle on aimera toujours retourner".

Je vois dans les journaux que du POISSON FRAIS POUR VENDREDI

vient d'arriver chez Gatehouse

PETONCLES DE DIGBY

AIGLEFINS FENDUS ET FUMES — FILETS D'AIGLEFIN — TRUITE DE LAC — POISSON BLANC — DORE — MAQUEREAU — FLETTAN — SAUMON — GOLD EYES DE WINNIPEG — MORUE.

HUITRES A LA MESURE

HOMARDS vivants ou bouillis

Spéciaux de fin de semaine

Frais tués : dindes et poulets à rôti, poulets à griller, pigeonneaux et canetons du lac Broome.

Gatehouse

Ceux qui firent notre pays

Charles Beaubien

* * *

Comme tant d'autres Canadiens français, Charles Beaubien a voulu satisfaire son besoin d'aventures en quittant le pays pour l'Ouest et les États-Unis. Il avait bénéficié d'une éducation poussée; la théologie l'avait même retenu quelque temps. Ne se sentant pas les dispositions nécessaires à l'état ecclésiastique, il sortit du séminaire et se lança dans le commerce des pelleteries. Il ne tarda pas à se mettre au service de la Compagnie de la Baie d'Hudson. "Vers 1820, écrit le Père Morice, il était parti avec un certain nombre de Canadiens pour une expédition de traite chez les sauvages de l'Ouest des États-Unis, quand il se perdit dans les bois, et, après avoir erré quelque temps à l'aventure, il fut surpris avec ses compagnons par une troupe de Mexicains qui s'étaient eux-mêmes avancés au delà de leurs possessions. Ceux-ci firent les Canadiens prisonniers et les emmenèrent dans leur pays où, traduits devant le gouverneur, ils furent sur le point d'être mis à mort. Mais un compagnon du nom d'Alvarez, espérant par là avoir la vie sauve, fit tant qu'on les conduisit à la capitale du pays. C'était un voyage de 2.000 milles dans les conditions les plus pénibles. Arrivés à Mexico, ils furent bien reçus par le vice-roi qui, non seulement leur permit de retourner au Nouveau-Mexique, mais fit donner à chacun d'eux, outre de quoi payer les frais du voyage, une somme de \$1.000 à \$1.500."

Beaubien s'établit alors dans le futur état américain du Nouveau-Mexique. Il occupa les fonctions de juge de comté. On considère Beaubien comme l'un de ceux qui travaillèrent le plus à l'établissement d'une forme de gouvernement adéquate dans son nouveau pays. Pendant ce temps, ses compagnons s'étaient perdus et l'on présume qu'ils vécurent dans des conditions se rapprochant de l'état sauvage.

Aides précieuses de la famille ouvrière

La silhouette de la Petite Soeur de l'Assomption nous est familière; que de fois nous l'avons vue se rendre au chevet de la mère malade; mais nous connaissons moins le prêtre au coeur charitable qui a vu tout le bien qu'il y aurait à faire dans les foyers pauvres. Le Père Etienne Pernet s'occupait d'un patronage à Nîmes, il visitait les familles des enfants qui lui étaient confiés, c'est ainsi qu'il découvrit ce qu'il appelait "le mal de l'ouvrier". Il y avait à dire et à faire dans toutes ces maisons, des choses que ni l'homme, ni le prêtre ne pouvaient dire ou faire. Il fallait une femme ou une femme religieuse.

C'est en la personne de Mlle Marie Maïre et un peu plus tard en Mlle Antoinette Paret, la future Mère Marie de Jésus, première supérieure générale qu'il rencontra les âmes d'élite qui devaient diriger l'oeuvre naissante. Depuis, tous les pays réclament les Petites Soeurs de l'Assomption. En 1934, Mgr Gauthier les appela à Montréal où le bien qu'elles faisaient était inappréciable. Pour ce, elles ont besoin du public, et c'est en assistant à la vente de charité au profit de leurs oeuvres qui aura lieu samedi à l'école du meuble que vous participerez à leur charité.

Vêtements et jouets pour l'Angleterre

Les colis pour la Grande-Bretagne ont bénéficié de 134 dons de vêtements et jouets offerts au cours du mois dernier par l'Association auxiliaire de secours, fonds des employés de téléphone de Montréal. 43 articles de vêtements pour dames et 28 pour hommes venaient en tête de la liste. On y trouvait aussi des vêtements pour garçons, fillettes et bébés.

cartes annuelles au bénéfice de leurs oeuvres, mardi soir, le 28 novembre, dans le sous-sol de l'église St-Germain, avenue Bellingham.

Les personnes désireuses d'y prendre part pourront se procurer des billets à la porte.

SAMEDI LE 2 DECEMBRE,

Le "Devoir" commencera la publication d'un feuilleton d'un exceptionnel intérêt.

— Holà! disait Péan, qu'a-t-il donc ce brigand d'Ardois, il va rompre sa laisse!

— Et Rougeot! répliquait Goétaudon; ah ça, ils deviennent enragés, Bellissan, vos lévriers!

— Chut! fit le veneur; ne voyez-vous pas qu'ils rencontrent? J'ai de la peine à tenir ce grand diable de chien que j'ai acheté sur la route. Bellement! Le chevalier Melloir est-il là?

— Messire Melloir! appelaient discrètement plusieurs voix.

Messire Melloir était ailleurs, car il ne donna point de réponse.

— Voilà qui est grand dommage! dit encore Bellissan, car je suis bien sûr que nous allons avoir un relâché. Bellement, Reinet, coquin, bellement!

— Hé bien! hé bien! cria Corson, le héros, voilà Pivois qui m'entraîne. A bas, Pivois! à bas, de par le ciel! Bon! sa laisse s'est rompue dans ma main et Dieu sait où est le chien à cette heure.

Pivois s'était élancé en poussant cet aboiement court et plaintif des lévriers de race, qui ressemble au

Cuisine

Plats de volaille économiques et appétissants

Le nombre de volailles au Canada s'est accru d'une façon telle que nous avons maintenant des poulets de trop.

Il n'y a pas d'inquiétude à avoir, cependant, puisque l'Angleterre, qui a été privée de volailles si longtemps, est prête à recevoir notre surplus avec plaisir et que les États-Unis sont aussi heureux de pouvoir se procurer plus de poulets.

Le Canada est reconnu pour ses exportations de toute première qualité. Aussi, le surplus de catégorie C reste au pays pour être consommé. Actuellement, les poulets de cette catégorie abondent sur les marchés canadiens et constituent vraiment une occasion d'épargner pour l'acheteuse économique et la bonne cuisinière. Une étiquette jaune identifie ces poulets; ils ne paraissent pas aussi beaux que ceux qui portent l'étiquette rouge A ou l'étiquette bleue B mais ils sont meilleurs marchés. Ces poulets préparés en casserole, en pâté, en fri-cassée ou bouillis, constituent un bon achat.

POUR DEPECER UN POULET

1. Laver, essuyer et flamber la volaille.

2. Séparer les pattes du corps en coupant à la jointure de la cuisse.

3. Séparer le pilon de la cuisse à la jointure du genou.

4. Enlever les ailes. Couper la peau autour de l'aile du côté du corps et tirer en arrière pour démembrer. Couper le bout des ailes et le conserver pour faire de la soupe ou de la sauce.

5. Couper les côtes en travers, de chaque côté, pour séparer le dos de la poitrine. Séparer le dos en deux et couper chaque morceau par la moitié.

Couper l'os de la poitrine avec des ciseaux afin de pouvoir la diviser en deux.

POULET EN CASSEROLE

1 poulet d'environ 4 lbs, ¼ tasse de farine, 1 c. à thé de sel, 3 c. à thé de gras doux, 1½ tasse d'eau chaude ou de lait bouillant, poivre et sel, paprika, nouilles cuites.

Couper le poulet en morceaux selon les directives. Mettre la farine et le sel dans un sac de papier avec les morceaux de poulets et secouer le sac jusqu'à ce que le poulet en soit couvert. Faire brunir dans le gras. Retirer le poulet brun et le mettre dans une casserole, y ajouter du sel, du poivre et du paprika. Déposer un peu de gras sur chaque morceau, ajouter de l'eau et mettre un couvercle. Faire cuire dans un four modérément chaud, (325°F), pendant 1½ à 2 heures, ou faire cuire à l'étouffée, dans une grosse marmite, sur le poêle. Retirer le poulet pour le mettre dans un plat chaud et faire un cercle tout autour avec des nouilles beurrées. Épaissir le liquide qui reste avec un peu de farine et le mélangeant jusqu'à ce que la sauce soit d'une bonne consistance, et en ajoutant un peu de liquide si nécessaire. Verser sur le poulet. Servira six personnes.

POULET A LA MODE DE VIRGINIE

1 poulet d'environ 4 livres, 6 tranches minces de jambon fumé non cuit, clous de girofle, 1 c. à thé de farine, 4 c. à thé de sucre brun, ½ tasse d'eau chaude.

Couper le poulet en morceaux selon les directives. Enlever les os au moyen d'un couteau pointu bien aiguisé. Envelopper chaque morceau dans une tranche de jambon, attacher fermement avec une ficelle ou des cure-dents. Mettre quatre clous de girofle dans chaque roulet et placer dans une marmite graissée. Saupoudrer de farine mélangée avec le sucre brun et ajouter de l'eau chaude. Faire cuire dans un four modérément chaud (350°F), pendant une heure en arrosant à toutes les dix minutes. Garnissez avec des tranches de pommes glacées. Servira six personnes.

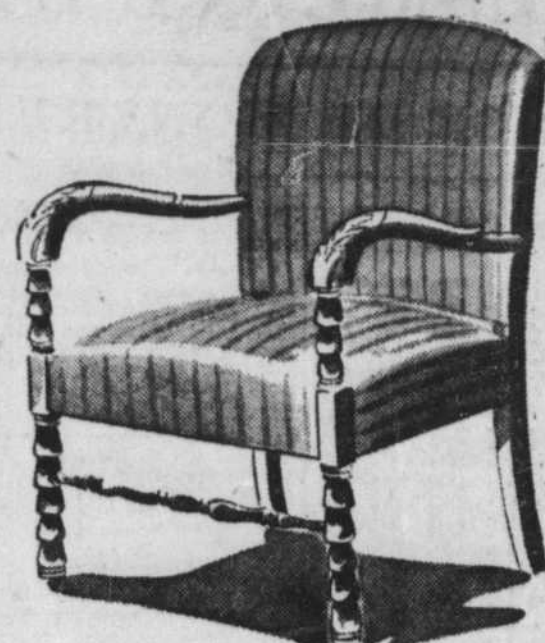
FRICASSÉE AU POULET

1 poulet d'environ 4 livres, 1½ tasse de lait, ¼ tasse de farine, 1 c. à thé de sel, ¼ c. à thé de poivre, ¼ tasse de gras doux, ¼ tasse

MAL DE GORGE du rhume. Laissez fondre sur la langue, un peu de VapoRub. Son action est magique! **VICKS VAPORUB**

EATON

Heures d'affaires : 10 h. à 6 h. 30 samedi compris.



Fauteuils et berçantes

Faits de bois dur imitant le noyer et recouverts de tapisserie de coton. Une aubaine pour qui cherche des cadeaux pour la maison. Quantité limitée. PAS DE COMMANDES P.C.L. (C.O.D.) PAR POSTE OU TELEPHONE. Occasion du jeudi, chacun

10.95

Meubles, au cinquième

T. EATON CO. LIMITED
OF MONTREAL

se d'oignon émincé, ou ¼ c. à thé de sel d'oignon, 1½ tasse d'eau.

Couper le poulet en morceaux tel qu'indiqué. Tremper chaque morceau dans du lait et le couvrir d'un mélange de farine, sel et poivre. Faire brunir dans la graisse, dans une grosse poêle. Déposer ensuite les morceaux dans une casserole. Faire sauter l'oignon dans la graisse et ajouter le reste de la farine, du lait et de l'eau, mélangeant jusqu'à épaississement. Verser sur le poulet, couvrir et faire cuire dans un four modérément chaud, (350°F), pendant 1½ à 2 heures. Servira six personnes.

La question sociale à Outremont

"Comment sortirons-nous du chaos économique actuel?" tel est le sujet que traitera M. J.-B. Desrosiers, P.S.S., D.Ph., D.Th., directeur de l'Institut Pie XI, dans une conférence qu'il donnera vendredi soir, le 24 novembre prochain, à 8 h. 30, en la salle de l'Académie Québec, 1185, avenue Fairmount, angle Bloomfield, sous les auspices de la section Lajoie de l'Association professionnelle catho-

Curso practico de espanol

par G. Cherubini, A.M., et Yesta Condon, B.L.

Complété et adapté par S. Fiedman Briggs, professeur au Collège Marie-de-France et à l'Université Laval.

Cette méthode d'espagnol rappréhend la méthode de langue anglaise selon Ollendorff.

Élève... et maîtres y trouveront des renseignements méthodologiques des plus pratiques.

Volume relié, 364 pages. À comptoir \$2.00; par la poste \$2.15.

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

UNE FAMILLE DE POLIS ... Pour une Famille qui Polit

Il y a d'abord le poli à chaussures Élégant auquel vos souliers doivent leur brillant attrait leur protection contre les méfaits des intempéries. Puis, c'est le nettoyeur résistant Idéal pour souliers blancs, qu'il blanchit davantage. Ensuite, voilà le poli à plancher Élégant, parure étonnante de vos parquets, boiseries et meubles. Enfin, la cire à parquets Élégant qui en fait des miroirs aux scintillants reflets.

Beaver Products
COMPANY LIMITED MONTREAL



Feuilleton du "Devoir"

La Fée des Grèves

par Paul Féval

74. (Suite)

Au bout d'une heure de marche, le bruit de la mer se fit entendre si distinctement qu'il n'y eut point à louter. Ils avaient fait fausse route. Reine souffrait de sa blessure. La fatigue et le découragement veaient.

Et le brouillard ne diminuait point.

La troupe se trouvait engagée dans cette partie des grèves qui est au nord-ouest du Mont, et où es mares abondent.

En retournant sur ses pas, Aubry laissa fléchir vers le sud la ligne qu'il suivait. Ce n'était plus du sable, c'était de la marne détrempée que la troupe avait sous les pieds.

Pour éviter les mares, à fond de

lises, on faisait de nombreux circuits. Les uns passaient à droite, les autres à gauche.

De temps en temps, un homme ou une femme se perdait.

Une fois, Maurever appela Reine qui ne répondit pas.

Une horrible angoisse serra le coeur du vieillard.

Et à dater de cet instant, tout fut confusion parmi les fugitifs.

Chacun voulut chercher Reine. On tourna; on perdit la voie. Puis, les groupes se détachèrent. Il y avait maintenant impossibilité de se rallier.

Hue de Maurever marchait avec son vieux vassal Cimon Le Priol, qui tenait sa femme par la main.

Fanchon pleurait à chaudes larmes, la pauvre femme, parce que

ses deux enfants, Julien et Simonette, n'étaient plus là pour répondre à sa voix.

Aubry allait tout seul, fou de douleur, courant dans cette nuit éclairée, sans but, sans direction, presque sans espoir.

Les filles et les gars de Saint-Jean erraient ça et là à l'aventure. Dans la brume, tous ces différents groupes se croisaient maintenant sans se voir. Tout était à la débandade. Et le besoin des hommes d'armes du chevalier Melloir n'en valait pas mieux pour cela. Cette foule dispersée des fugitifs n'était bonne qu'à donner le change aux chasseurs.

Aubry avait quitté ses compagnons depuis un quart d'heure, lorsqu'il crut ouïr un bruit léger derrière lui.

Il s'arrêta et colla son oreille contre la tangue.

Son coeur battait bien fort.

Mais quand il se releva, le rayon d'espoir qui brillait naguère à son front avait disparu.

Ce bruit qu'il entendait, c'était le pas des chevaux de Melloir.

Aubry chercha de quel côté il prendrait la fuite, car son premier souci était de vivre, afin de protéger Reine.

Les pas approchaient.

Aubry pouvait ouïr déjà la voix des hommes d'armes.

cri d'un sourd-muet.

Les autres chiens se démenèrent avec fureur.

Deux ou trois d'entre eux parvinrent successivement à rompre leurs chaînes et se précipitèrent en avant sur les traces de Pivois.

Pivois était une belle et noble bête, nourrie dans l'héroïque chenil de Rieux; gris fer foncé, le museau pointu comme un poignard, le corps musculeux, les griffes tranchantes.

En trois bonds, il fut auprès d'Aubry.

C'était une sorte de tumulus ou renflement à peine sensible. Le brouillard y était moins opaque que dans les fonds. On distinguait parfaitement le sol; on voyait même à trois pieds à la ronde.

Au centre du mamelon, il y avait un poteau humide et gluant, couvert de mousse marine et qui, à marée haute, indiquait le bas-fond aux petites barques des pêcheurs montois.

Aubry s'était adossé contre ce poteau.

Il avait à la main son épée nue.

Dès l'instant où il avait entendu la conversation des hommes d'armes et senti en quelque sorte, la fringale des chiens qui le flairaient, il avait dû renoncer à toute idée de fuite.

Une seule ressource restait: le combat.

Le combat se présentait, certes, bien inégal; mais Aubry avait foi en sa force, et ces soldats du vieux temps, un contre dix, ne désespéraient pas de la victoire.

Tant que leurs doigts d'acier pressaient la croix d'une épée, ils taillaient de leur mieux.

Il y avait ici quelque chose de plus terrible que les hommes, c'étaient les lévriers. Mais Aubry devinait là des hommes d'armes qui seraient la laisse de chaque chien au lieu de lâcher à la fois la meute tout entière.

Il se disait:

— Ah! si j'avais seulement avec moi maître Loys; pauvre maître Loys!... où est-il?

Une masse sombre saillit hors du brouillard. Aubry sentit une haleine de feu et son épaule saigna sous la griffe de Pivois.

Mais Pivois tomba évané d'un coup d'épée à Lras raccourci, qui lui donna Aubry.

— Belle bête! murmura-t-il; c'est dommage!

Ardois, lancé comme une flèche,

passa par-dessus le corps de Pivois. Aubry lui fendit la tête à la volée d'un coup de revers.

Rougeot, magnifique animal, brun de colle à pélerine rousse, avec deux yeux pourpres sous la paupière, roula sur ses deux compagnons morts. Il avait le col tranché aux trois quarts.

— Vrai Dieu! grondait maître Aubry qui s'échauffait à la besogne; les hommes ne viendront-ils pas à la fin!

Les hommes venaient.

On entendait parfaitement le pas sourd des chevaux.

Aubry vit la silhouette d'un cavalier qui passait à sa gauche sans l'apercevoir.

Comme il ouvrait la bouche pour l'appeler, car il était en train et il avait hâte de sentir une épée grincer contre la sienne, un quatrième levrier sortit du brouillard et fondit sur lui.

Enorme, celui-là! noir de la tête aux pieds! beau comme on se représente les chiens fabuleux qui mènent l'éternelle course de Diane chasseresse.

(A suivre)

Ce journal est imprimé au no 430 rue Notre-Dame est à Montréal par l'imprimerie populaire (à responsabilité limitée), éditrice-propriétaire. — Georges Pelletier, directeur-gérant.

COMMERCE ET FINANCE

BOURSE DE MONTREAL

Le total des ventes a été de 23,002 actions et de 20,982 actions minières, en comparaison de 18,941 actions et de 27,400 actions minières lundi dernier.

Haut Bas Ferm	Haut Bas Ferm
Acme Glove priv.	13 1/2 13 1/2 13 1/2
Alcan Steel	89 1/2 89 1/2 89 1/2
Aluminium	89 1/2 89 1/2 89 1/2
Aluminium Co. priv.	89 1/2 89 1/2 89 1/2
Amal. Elec.	14 1/2 14 1/2 14 1/2
Bathurst	13 1/2 13 1/2 13 1/2
Bell Telephone	10 1/2 10 1/2 10 1/2
Brascan	10 1/2 10 1/2 10 1/2
Can. Cement	8 1/2 8 1/2 8 1/2
Can. Breweries	3 1/2 3 1/2 3 1/2
Can. Breweries priv.	3 1/2 3 1/2 3 1/2
Can. Car	10 1/2 10 1/2 10 1/2
Can. Celanese	4 1/2 4 1/2 4 1/2
Can. Locomotive	6 1/2 6 1/2 6 1/2
Canadian Pacific	11 1/2 11 1/2 11 1/2
Can. Smelting	30 30 30
Dom. Stearns	30 30 30
Dom. Bridge	30 30 30
Dom. Coal priv.	12 1/2 12 1/2 12 1/2
Dom. Dairies	12 1/2 12 1/2 12 1/2
Dom. Glass priv.	12 1/2 12 1/2 12 1/2
Dom. Steel & Coal B.	7 1/2 7 1/2 7 1/2
Dom. Stores	12 1/2 12 1/2 12 1/2
Dom. Textile	7 1/2 7 1/2 7 1/2
Famous Players	23 23 23
Mediation Co.	10 1/2 10 1/2 10 1/2
Gatineau	10 1/2 10 1/2 10 1/2

Choses et autres

Les ventes de Canada Packers se chiffrent à 8206.2 millions, soit une augmentation de 22 p.c. d'après son rapport annuel se terminant le 31 mars 1944. Les bénéfices nets ont été de \$6.74 par action comparativement à \$8.06 pour l'année dernière. La réserve pour l'inventaire a été augmentée de \$500,000 à \$3,419,000.

D'après un rapport des statistiques d'exportation en Grande-Bretagne, il y a eu une diminution plus forte du volume que de la valeur des exportations. Le gouvernement a calculé qu'il faut se procurer les moyens d'acheter les importations nécessaires pour maintenir le régime de vie de ce pays, il faudra augmenter les exportations de 5% sur le niveau de 1938. Les statistiques du commerce permettent de se faire une idée de l'écart des échanges qu'il faudra combler avant que le Royaume-Uni puisse reprendre son rang et contribuer pleinement à la prospérité mondiale. Sur cette base les chiffres valent que le volume des exportations en 1942 n'a été que de 36% de celui de 1938 et en 1943, de 29% de celui de 1938, une année commerciale médiocre. Ainsi en 1943 près de 75% du commerce d'exportation d'avant-guerre avaient dû être sacrifiés aux besoins de la guerre. Ceci veut dire que le commerce d'exportation a été temporairement forcé à contribuer au revenu national beaucoup plus légèrement qu'en temps de paix. En 1938 les exportations du Royaume-Uni avaient représenté 10.2% du revenu national net, mais cette proportion n'était plus que de 2.8% en 1943.

B. F. Goodrich Rubber Company of Canada commença bientôt l'agrandissement de son usine à Kitchener. Le programme comprend l'érection de trois étages supplémentaires et l'installation de nouvelles machineries pour la fabrication de pneus d'automobiles, de chambres à air et autres produits. M. George W. Sawin a dit que le personnel sera augmenté de près de 20 pour cent et que l'établissement de cette nouvelle industrie servira plus particulièrement le marché d'après-guerre.

L'approvisionnement en pulpe de bois des Etats-Unis, au Canada, est passé de 454,000 tonnes en 1938 à plus d'un million de tonnes par année en 1941, 1942 et 1943. Le total de 1943, estimé à 1,280,000 tonnes, était de 280 pour cent plus élevé que le total de 1938. Cette augmentation considérable coïncide de plus avec les livraisons accrues de bois de pulpe brut et de papier-journal du Canada aux Etats-Unis.

La réorganisation de Claude Neon General Advertising, Limited est en voie de se faire, mais rien de définitif n'a encore été décidé. Un projet, encore à l'état de étude, sera soumis aux détenteurs d'actions privilégiées dans quelque temps, d'après les derniers rapports.

Les emprunts sur nantissement contracté par les membres de la Bourse et du Curb de Montréal se montaient à \$11,099,762 à la fin d'octobre, ce qui représente une augmentation de \$2,267,000 pour le même mois en 1943.

Les prix ont montré beaucoup de fermeté et l'échange s'est maintenu à un volume moyen. Dans les industries, des gains fractionnaires furent enregistrés par Canada Packers, B. A. B. et Winnipeg Electric. Parmi les mines d'or qui se sont bien comportées, il y avait Galt, Yellowknife, Bear, East Malartic, Central Patricia, Aubelle, Bidgood-Kirkland.

Dans les métaux, Frohisher, Rouyn Merger, Smelters et Steep Rock ont avancé quelque peu. Les huiles de l'ouest étaient inchangées.

La Bourse de New-York Les chemins de fer et les aciéries ont conservé leur avance aujourd'hui à New-York, mais les autres compartiments avaient tendance à l'inertie. L'échange qui avait bien débuté ce matin a considérablement ralenti dans le cours de la journée.

Southern Pacific a pris une avance de 1 point, et Santa Fe, Pennsylvania et Chesapeake & Ohio se sont affermis.

BOURSE DE NEW-YORK

Haut Bas Ferm	Haut Bas Ferm
Air Reduction	38 1/2 38 1/2 38 1/2
Allied Chemical	14 1/2 14 1/2 14 1/2
Amalgamated	17 1/2 17 1/2 17 1/2
American Can	37 1/2 37 1/2 37 1/2
American Car & F.	38 1/2 38 1/2 38 1/2
American Locomotive	33 1/2 33 1/2 33 1/2
American P. & L. 5% Pr	53 1/2 53 1/2 53 1/2
Do 5% Pr	46 1/2 46 1/2 46 1/2
American Radiator	11 1/2 11 1/2 11 1/2
American Steel Foundry	40 1/2 40 1/2 40 1/2
American Sugar	23 1/2 23 1/2 23 1/2
American Tel. & Tel.	48 1/2 48 1/2 48 1/2
American Tobacco	65 1/2 65 1/2 65 1/2
American Water W.	8 1/2 8 1/2 8 1/2
American Woolen Pr.	27 1/2 27 1/2 27 1/2
Armour	31 1/2 31 1/2 31 1/2
Atchafalpa S.P.	60 1/2 60 1/2 60 1/2
Baldwin	23 1/2 23 1/2 23 1/2
Bendix Aviation	45 1/2 45 1/2 45 1/2
Bethlehem Steel	62 1/2 62 1/2 62 1/2
Boeing Air	17 1/2 17 1/2 17 1/2
Borg Warner	38 1/2 38 1/2 38 1/2
Briggs Mfg.	37 1/2 37 1/2 37 1/2
Budd Mfg. Co.	20 1/2 20 1/2 20 1/2
Burgess & Niles	14 1/2 14 1/2 14 1/2
Canada Dry	29 1/2 29 1/2 29 1/2
Caterpillar Tractor	47 1/2 47 1/2 47 1/2
Chas. & Co.	47 1/2 47 1/2 47 1/2
Chrysler Motors	90 1/2 90 1/2 90 1/2
Consolidated	24 1/2 24 1/2 24 1/2
Cons. Ed. N.Y.	24 1/2 24 1/2 24 1/2
Continental Can	39 1/2 39 1/2 39 1/2
Continental Motors	20 1/2 20 1/2 20 1/2
Continental Oil	28 1/2 28 1/2 28 1/2
Crane Co.	26 1/2 26 1/2 26 1/2
Cummins Engine	36 1/2 36 1/2 36 1/2
Curtis Wright A.	18 1/2 18 1/2 18 1/2
Deere Co. N.	32 1/2 32 1/2 32 1/2
Dist. Seagraves	34 1/2 34 1/2 34 1/2
Dodge Brothers	22 1/2 22 1/2 22 1/2
Eastman Kodak	109 1/2 109 1/2 109 1/2
El. Auto Lite	43 1/2 43 1/2 43 1/2
El. Power	23 1/2 23 1/2 23 1/2
Flintkote	23 1/2 23 1/2 23 1/2
General Elec.	51 1/2 51 1/2 51 1/2
General Electric	42 1/2 42 1/2 42 1/2
General Motors	62 1/2 62 1/2 62 1/2
Glidden	23 1/2 23 1/2 23 1/2
Goodrich	47 1/2 47 1/2 47 1/2
Great W. Sugar	28 1/2 28 1/2 28 1/2
Grain Processing	13 1/2 13 1/2 13 1/2
Hiram Walker	65 1/2 65 1/2 65 1/2
Homestead	42 1/2 42 1/2 42 1/2
International Paper	13 1/2 13 1/2 13 1/2
Int. Central Ry	11 1/2 11 1/2 11 1/2
Inspiration	11 1/2 11 1/2 11 1/2
Int. Paper Co.	18 1/2 18 1/2 18 1/2
Int. Bus. M.	183 1/2 183 1/2 183 1/2
Int. Harvester	77 1/2 77 1/2 77 1/2
Int. Nickel Ltd.	18 1/2 18 1/2 18 1/2
Int. Nickel	89 1/2 89 1/2 89 1/2
Do 5%	89 1/2 89 1/2 89 1/2

Rapport financier de la Can. Industrial Alcohol

Gain de 54 1/2 cents par action en regard de 48 cents pour 1943

Au cours de l'exercice terminé le 31 août, les bénéfices nets de Canadian Industrial Alcohol Company ont augmenté et le fonds de roulement s'est accru de plus de \$365,000.

M. Elie Beauregard, président, mentionne dans son rapport aux actionnaires, que les bénéfices nets consolidés se sont élevés à \$608,834 à comparer à \$556,595 pour l'exercice précédent.

Les bénéfices bruts se sont élevés à \$1,557,242 contre \$1,353,350 pour l'exercice précédent; les revenus de provenance diverse, au montant de \$40,928 ont formé un total de \$1,598,170. Les frais se sont chiffrés à \$240,575 et la provision pour les impôts fédéraux à \$650,761 (contre \$514,522) à un total de \$1,007,406.

Les dividendes ont été de \$1,353,350, de sorte que le compte de surplus est passé de \$1,830,965 à \$1,993,033.

Le bilan au 31 août fait voir un avoir disponible de \$6,312,494 et un passif exigible de \$1,049,790, ce qui donne un fonds de roulement de \$5,262,704, à comparer à \$4,803,869 à la fin de l'exercice précédent.

C'est mardi prochain qu'aura lieu à l'hôtel Windsor, dans le salon Prince de Galles, le deuxième dîner-forum de la Chambre de commerce des Jeunes de Montréal, l'abbé Arthur Maheux, archiviste de l'Université Laval de Québec et auteur de plusieurs ouvrages d'histoire du Canada, sera le conférencier invité, de même que Me Jean-Pierre Houle, professeur d'histoire du Canada au collège Stanislas et directeur en chef de l'Action Universitaire.

Cette conférence-débat est intitulée: "L'histoire du Canada et sa relation avec l'unité nationale". M. Pierre Laporte, président du Comité des dîners-forum, présidera la soirée et c'est lui qui exposera le sujet du débat. M. Maheux sera présent par M. Lucien Roy, président du Comité de publicité de la Chambre cadette, alors que M. Houle le sera par M. Jean-Jacques Janelle, président du Comité de pratique oratoire. La soirée commencera à 6h. 30.

La Bourse de Montréal Visite industrielle de l'A.P.C.V.

L'Association professionnelle catholique des voyageurs de commerce du Canada a organisé pour jeudi, le 23 novembre, une visite industrielle à la compagnie Wilsil, la grande entreprise de viande et de produits alimentaires établie sur la rue Mill, à la Pointe-Saint-Charles. La visite commencera à 2 heures et demie. Les membres de l'association peuvent se rendre directement rue Mill ou se rendre au point de rassemblement à la salle Saint-Stanislas, 1371 Laurier est; ils peuvent également inviter leurs confrères voyageurs à les accompagner.

Stocks de tabac moins élevés

Ottawa, 22 (C. P.). — Les stocks de tabac non manufacturés au pays au 30 septembre 1944 se totalisaient à 92,618,303 livres, en regard de 92,618,303 livres, en moyenne durant la période 1939-43. Les stocks canadiens de tabac à eux seuls formaient un total de 99,922,329 livres, tandis que les stocks de tabac importés s'élevaient à 1,760,964 livres.

Les stocks de blé à la baisse

Ottawa, 22 (C. P.). — Les stocks de blé canadien dans les entrepôts ou en transit en novembre 1944 se totalisaient à 16,457,457 bushels, comparativement à 16,457,457 bushels, durant la même période l'an dernier, suivant le rapport que le Bureau fédéral de la statistique vient de rendre public.

Assemblée annuelle de la Barclays Bank (Can.)

Le président, le colonel A.-A. Magee, parle de la situation économique du Canada

A la dix-septième assemblée générale annuelle des actionnaires de Barclays Bank (Canada), tenue hier au siège social de la banque à Montréal, les membres du conseil d'administration ont les noms suivants furent élus: MM. L. E. D. Bevan, Henry Borden, C.M.G., C.R., J. S. Crossley, J. C. Cushing, C. S. Macdonald, M.A., A. A. Magee, C.B.E., C.R., H. A. Stevenson, W. O. Stevenson, Louis-Alexandre Taschereau, L.L.D., C.R., et J. H. G. F. Vale.

Au cours de l'exercice sous-observation, le taux de progrès qui a marqué la carrière de la banque dans le passé, a été bien maintenu et le volume des affaires traitées, aussi bien dans le domaine domestique que dans le domaine étranger s'est notablement accru. Tous les services de l'institution ont contribué à l'expansion de l'activité et du virement. Un nombre substantiel de nouveaux comptes ont été obtenus et le total des dépôts continuent de progresser, en dépit des incidences et importantes souscriptions des dépôts en faveur des émissions d'obligations de la victoire.

Tel que prévu, les divers expédients nationaux de temps de guerre, tels que le contrôle et la centralisation de la production industrielle, le gros des achats de denrées et l'exportation de biens et de matériaux, en vertu du pacte d'aide mutuelle, etc., ont jusqu'à un certain point influencé la demande et la nature des demandes pour les facilités financières normalement utilisées par les clients de la banque, mais les demandes nouvelles et modifiées des clients, découlant des circonstances furent constamment satisfaites, et l'emploi rémunérateur des fonds de la banque pour l'industrie, le commerce et autres fins, a été considérablement augmenté et les résultats nets de l'exercice furent très satisfaisants, en dépit d'une augmentation des frais d'opération.

En toutes circonstances, lorsqu'il s'est agi de la finance gouvernementale et de la politique économique et des moyens pris pour en assurer le succès, nous avons en commun avec les autres banques d'assurer notre pleine coopération et assumé tous les devoirs réclamés par l'Etat et nous avons donné toute l'assistance dans la mesure de notre pouvoir.

Au cours de l'année écoulée, un nombre remarquable de visiteurs étrangers se sont virement intéressés aux perspectives et aux possibilités de développer le commerce d'après-guerre entre le Canada et leur pays, et nous avons pu, grâce aux grandes relations internationales du groupe bancaire Barclays, aider et encourager ces visiteurs.

Et le gérant général a conclu en rendant hommage au dévouement de la section "Jean-Brillant" et la conscription.

Elle entend, pour le moment, garder la neutralité

L'exécutif de la section Jean-Brillant, V.C., no 27, n'entend, pour le moment, ni approuver le gouvernement, ni censurer l'opposition qui lui est faite sur la question en litige (l'imposition de la conscription), déclare le major Jean-Marcel Tessier, secrétaire de cette section, comprenant environ 500 officiers, dans une lettre qu'il vient d'adresser au conseil du Dominion de la Légion canadienne.

"Nous considérons qu'il s'agit d'une question purement et essentiellement politique et que la Légion canadienne devrait limiter ses activités aux fins et buts pour lesquels elle a été constituée, à moins qu'elle ne juge à propos, après avoir amendé sa constitution, de se prononcer sur la question en litige (l'imposition de la conscription), déclare le major Jean-Marcel Tessier, secrétaire de cette section, comprenant environ 500 officiers, dans une lettre qu'il vient d'adresser au conseil du Dominion de la Légion canadienne.

Notre exécutif est d'opinion que la question en litige, soulevée par les déclarations ci-dessus, n'est pas aussi claire et définie qu'elle semble l'être, ne laissant ouverte à aucune expression d'opinion contraire, raisonnable, honnête et modérée.

Nous sommes plutôt d'opinion qu'il s'agit en l'occurrence, de la prépondérance de deux idées, de deux théories, de deux écoles, toutes deux soustendues par des personnes également sincères et honnêtes, également patriotes et qualifiées. Laquelle des deux théories doit prévaloir?

Nous ne croyons pas avoir, actuellement, les renseignements nécessaires pour nous prononcer, nous ne nous croyons pas actuellement qualifiés pour trancher une question aussi vitale pour notre pays, en s'appuyant sur une objection soumise en principe, sans tenir compte des faits et des circonstances. Et nous ajoutons que nous doutons que les membres de l'exécutif du Conseil du Dominion soient, actuellement, plus qualifiés que nous le sommes.

Nous nous demandons en quoi l'unité nationale peut être mise en péril, sur cette question. Il fut un temps où l'élément canadien-français était presque seul à l'encontre de cette mesure, mais il n'y a aucun doute, qu'aujourd'hui, c'est-à-dire depuis le plébiscite de 1942, il reçoit un appui considérable de toutes les classes et de tous les éléments qui composent le peuple canadien. La politique, l'armée et le peuple sont divisés sur la question. Alors, pourquoi brusquer les choses?

L'exécutif de la section Jean-Brillant, V.C., no 27, n'entend, pour le moment, ni approuver le gouvernement, ni censurer l'opposition qui lui est faite sur la question en litige.

Nous considérons qu'il s'agit d'une question purement et essentiellement politique et que la Légion canadienne devrait limiter ses activités aux fins et buts pour lesquels elle a été constituée, à moins qu'elle ne juge à propos après avoir amendé sa constitution et ses règlements, de se prononcer sur la question en litige.

Nous considérons qu'il s'agit d'une question purement et essentiellement politique et que la Légion canadienne devrait limiter ses activités aux fins et buts pour lesquels elle a été constituée, à moins qu'elle ne juge à propos après avoir amendé sa constitution et ses règlements, de se prononcer sur la question en litige.

Nous considérons qu'il s'agit d'une question purement et essentiellement politique et que la Légion canadienne devrait limiter ses activités aux fins et buts pour lesquels elle a été constituée, à moins qu'elle ne juge à propos après avoir amendé sa constitution et ses règlements, de se prononcer sur la question en litige.

Nous considérons qu'il s'agit d'une question purement et essentiellement politique et que la Légion canadienne devrait limiter ses activités aux fins et buts pour lesquels elle a été constituée, à moins qu'elle ne juge à propos après avoir amendé sa constitution et ses règlements, de se prononcer sur la question en litige.

Nous considérons qu'il s'agit d'une question purement et essentiellement politique et que la Légion canadienne devrait limiter ses activités aux fins et buts pour lesquels elle a été constituée, à moins qu'elle ne juge à propos après avoir amendé sa constitution et ses règlements, de se prononcer sur la question en litige.

Nous considérons qu'il s'agit d'une question purement et essentiellement politique et que la Légion canadienne devrait limiter ses activités aux fins et buts pour lesquels elle a été constituée, à moins qu'elle ne juge à propos après avoir amendé sa constitution et ses règlements, de se prononcer sur la question en litige.

Nous considérons qu'il s'agit d'une question purement et essentiellement politique et que la Légion canadienne devrait limiter ses activités aux fins et buts pour lesquels elle a été constituée, à moins qu'elle ne juge à propos après avoir amendé sa constitution et ses règlements, de se prononcer sur la question en litige.

Nous considérons qu'il s'agit d'une question purement et essentiellement politique et que la Légion canadienne devrait limiter ses activités aux fins et buts pour lesquels elle a été constituée, à moins qu'elle ne juge à propos après avoir amendé sa constitution et ses règlements, de se prononcer sur la question en litige.

Nous considérons qu'il s'agit d'une question purement et essentiellement politique et que la Légion canadienne devrait limiter ses activités aux fins et buts pour lesquels elle a été constituée, à moins qu'elle ne juge à propos après avoir amendé sa constitution et ses règlements, de se prononcer sur la question en litige.

Nous considérons qu'il s'agit d'une question purement et essentiellement politique et que la Légion canadienne devrait limiter ses activités aux fins et buts pour lesquels elle a été constituée, à moins qu'elle ne juge à propos après avoir amendé sa constitution et ses règlements, de se prononcer sur la question en litige.

LA VIE SPORTIVE

Le Canadien et les Leafs sont égaux

Boston, 22 — Le Canadien de Montréal est maintenant en première position de la Ligue Nationale de Hockey, sur un pied d'égalité avec les Leafs de Toronto, car les habitants de Dick Irvin ont enregistré une autre victoire hier soir aux dépens des Bruins d'Arthur Ross, alors que les Montréalais ont triomphé des locaux par le résultat de 4 à 1 dans la seule joute disputée dans le circuit Dutton, hier soir.

Les habitants et les Leafs ont chacun huit victoires à leur crédit et ces deux équipes ont subi deux défaites à part. Les joueurs du Canadien ont perdu deux parties contre les Leafs de Toronto tandis que les Ailes Rouges de Detroit ont fait subir leurs deux échecs aux gars de la Ville Reine.

Le Tricolore aura une autre épreuve sur les bras demain soir alors qu'il se rendra à Detroit pour faire face aux protégés de Jack Adams et samedi prochain les Leafs de Toronto s'attaqueront aux Bruins, à Toronto, tandis que dimanche, le lendemain soir, les deux équipes élimées batailleront de nouveau mais cette fois dans la métropole canadienne. Le club de Dick Irvin a une lourde tâche sur les bras mais tous les joueurs des champions de l'an dernier sont confiants de poursuivre leur marche triomphale.

La partie d'hier soir, disputée au Garden en présence de douze mille personnes, fut fort intéressante et a fourni un beau jeu. Les visiteurs s'affirmèrent supérieurs à leurs rivaux et méritaient bien la victoire.

Le vétérinaire Joe Blake a été la vedette de cette victoire du Canadien en participant aux deux premiers points pour donner une avance de 2-0 au Canadien. Il compta tout d'abord le premier et fournit la passe à Maurice Richard pour le second. Avec ces deux buts, Blake a porté son total à 16, 8 buts et 8 assistances, et est monté en 4^e place dans le classement des compteurs.

Bill Cowley a été complètement paralysé par le Canadien. La joute a été très dure, tout particulièrement à la 1^{re} période alors que 5 punitions furent infligées et, à un certain moment, les Bruins jouèrent 4 contre 6 quand Egan et Art Jackson se trouverent au même temps au pénitencier, mais le Canadien ne put profiter de cet avantage et la période se termina sans qu'aucune des deux équipes n'eut pu compter.

Ce ne fut qu'au milieu de la 2^e période que le Canadien réussit à prendre les devants lorsque Blake compta le 1^{er} point de la joute sur un lancer en loin qui prit Bennett par surprise.

Ce fut le fil qui augmenta l'ardeur du Canadien qui attaqua avec encore plus d'ardeur et 3 minutes plus tard, une attaque de nouveau dans la zone des Bruins en possession de la rondelle et faisait une passe parfaite à Richard, qui compta un point, donnant une avance de 2-0 au Canadien.

Il fallut toutefois 20 minutes avant que le Canadien put augmenter son pointage. Il y avait en effet plus de 11 minutes d'écoulement à la dernière période lorsque le gros boucard porta le résultat 3-0 sur une passe de Bernard Macleod.

Deux minutes ensuite Art Jackson vint un blanchissage à Duran alors qu'il le prit en défaut sur une passe de Clapper, field, qui attira une magnifique tenue sur la défense du Canadien, compléta le pointage et rendit la victoire encore plus certaine. Il venait de sortir du pénitencier avec Crawford, tous deux ayant été punis pour s'être bousculés, alors qu'il s'empara de la rondelle pour faire une course sensationnelle et porter celle-ci dans les buts de Bennett, 3 minutes et demie avant la fin.

Alignement des équipes:

CANADIEN. Buts: Durnan; défenses: Field et Eddolls; centre: Lach; ailes: Richard et Blake. Subs.: Majeau, Chamberlain, Gauthier, Bouchard, O'Connor, Lamoureux, Hiller, Filion.

BOSTON. Buts: Bennett; défenses: Egan et Crawford; centre: Cowley; ailes: Jennings et Cain. Subs.: Mario, Smith, Cupolo, Clapper, Sheuchuck, Jackson, Callidine, Gaudreault.

Arbitre: George Gravel; juges des lignes: Bill Cleary et Ag Smith.

Première période

Aucun point.

Pun.: Egan (2), Jackson, O'Connor, Chamberlain.

Deuxième période

1 Canadien: Blake 10.29

2 Canadien: Richard 13.31 (Blake)

Pun.: Gaudreault.

Troisième période

3 Canadien: Gauthier 11.05 (Majeau)

4 Boston: Gaudreault 13.39 (Jackson, Clapper)

5 Canadien: Field 16.35 Pun.: Field, Crawford, Hiller.

Nouveaux joueurs pour les Phillies

Philadelphie, 22 — Les Phillies de Philadelphie ont envoyé trois joueurs aux clubs Seattle et Oakland de la ligue de la Côte du Pacifique, hier, quand le gérant-général des Phillies, Herb Pennock, a complété les arrangements qui permettront aux Phillies d'aligner les joueurs Harold Spindell et Les Scarsella, la saison prochaine. Les Phillies ont annoncé l'acquisition de ces deux derniers joueurs, des clubs Seattle et Oakland il y a déjà plusieurs semaines. Hier soir, les Phillies ont annoncé qu'ils envoient le receveur Bob Finlay, 29 ans, au Seattle et le lanceur Whitey Shuman et l'intérieur Glen Stewart à Oakland. Finlay, qui fut le receveur régulier des Phillies, la saison dernière, frappa pour la moyenne de .246, durant 1944 à Philadelphie.

Les Carabins ont eu raison des Maroons

Les Carabins, dirigés par Sylvio Mantha, ont enregistré leur première victoire de la saison hier soir, dans la première partie inscrite au programme de la Ligue Montréal, au Forum, alors que les représentants de l'Université de Montréal triomphèrent des Maroons de Notre-Dame de Grâce par le compte de 3 à 2 après un duel équilibré.

Pinard, Armand et Taillon furent les compteurs des Carabins, tandis que Labelle et Beaudoin décrochèrent des assistances. Pour les Maroons, ce sont Séguin et Kees qui furent les compteurs, pendant que Taylor, Kees et Bissonnette eurent des assistances.

Les Carabins qui alignaient Coco Blanchard, ont joué de la bonne manière et Blanchard, bien qu'il n'ait pas compté ni même participé à aucun but, fut vraiment le héros de la victoire. Il sembla être cartouche sur la patinoire. Yvan Dion joua également une bonne partie.

Dans la deuxième joute, les Cyclones de la Canadian Wright ont remporté une 2^e victoire consécutive en battant les Diables rouges par 9 à 3, dans une joute très intéressante. A la suite de cette victoire, le club d'Alcide Hébert est en première place, deux points en avant des Carabins et des Maroons.

Les Cyclones avaient plusieurs nouvelles figures sur leur alignement et seront certainement le club à battre dans ce circuit. Joe Wolloch, Jean Lamirande, Roland Bleau et Jerry Walker ont fait leurs débuts avec le club. Jean Lande et Conrad Bourcier ont été les étoiles des vainqueurs en comptant chacun deux points, tandis que Lamirande en a plus de jouer une belle partie sur la défense en comptant un et obtint deux assistances. Marcel Thutot a aussi pris part à trois points. Le jeune Roger Tossignant a continué à afficher une belle tenue dans ses filets et il sauva son club à plusieurs reprises, par ses beaux arrêts. Toutefois, malgré que les Cyclones soient puissants, il faut admettre que les Diables rouges ont été malchanceux devant les buts et qu'il aligne une défensive très faible. Proulx, Latour, Roberge et Bergeron ont été les meilleurs des perdants.

Première partie: N.D.G. Maroons. — Buts, Gervais; défenses, Wilcox, Munn; centre, Keyes; ailes, Kavanagh, McCrory. Subs.: Eddolls, Killoren, Séguin, Bissonnette, Taylor, Bourcier, Moreau et Belanger.

UN. de MONT. — Buts, Laramie; défenses, Blanchard, Dion; centre, Armand; ailes, Pinard, Morin. Subs.: Desautels, Beaudoin, Pepin, Miquel, Taillon, Villeneuve et Labelle.

Arbitre: Barrette et Barrette.

SOMMAIRE:

Première période

Pas de point. Aucune punition.

Deuxième période

1 U. de M.: Pinard 3.05 Punition: Beaudoin.

Troisième période

2 N.D.G.: Séguin-Taylor 3.08 Keyes 4.18

3 U. de M.: Armand-Labelle 4.18 Beaudoin 5.44

4 U. de M.: Taillon 6.03 N.D.G.: Keyes, Bissonnette 6.03

Punitions: Blanchard, Bissonnette, Pinard et Dion.

Deuxième partie:

CYCLONES. — Buts, Tousignant; défenses, Lamirande, Woloch; centre, Thutot; ailes, Kelly, Bourcier; subs.: Colby, Walker, Bleau, Legris, Dupuis, Boisvert et Lande.

RED DEVILS. — Buts, Roberge; défenses, Daigneault, Saint-Laurent; centre, Proulx; ailes, Proulx, Sporne. Subs.: Côté, Gréard, Bergeron, Latour, Deslauriers et Poli.

Arbitres, Ménard et Barrette.

SOMMAIRE

Première période

1 Cyclones: Bourcier-St-Laurent-Lalande 6.50

2 Cyclones: Lalande-Lamirande-Thutot 13.50

3 Cyclones: Lamirande 14.25 Punitions: Bergeron 2, Saint-Laurent, Lamirande et Proulx.

Deuxième période

4 Red Devils: Bergeron-Latour 4.15

5 Red Devils: Latour-Proulx 5.16

6 Cyclone: Lalande 12.19 Punition: St-Laurent.

Troisième période

7 Cyclones: Walker-Lamirande-Colby 3.20

8 Cyclones: Boisvert 3.45

9 Cyclones: Bourcier-Thutot 5.30

10 Cyclones: Dupuis-Thutot 7.40

11 Red Devils: Proulx-Latour 9.02

12 Cyclones: Colby-Walker 9.55

Mme Cattarinich

décédée hier

Nous apprenons avec regret la mort de Mme Jos. Cattarinich, née Vermette (Blanche), veuve du fameux sportif décédé au mois de décembre 1938. Mme Cattarinich a été décédée hier, à l'âge de 62 ans, après une maladie de plusieurs mois.

La défunte prit la direction des affaires de son défunt mari et mena ces entreprises à bonne fin. Il y a quelques années elle vendit les intérêts qu'elle possédait aux États-Unis mais conserva la piste qu'elle détenait dans la piste Connaught à Aylmer, mais comme elle ne cherchait aucunement la publicité elle confiait la direction de ses affaires sportives à M. Eugène Lajoie et à sa secrétaire, Mlle Berthe Pothier.

Les funérailles auront lieu jeudi matin, à 9 h., en l'église Saint-Vincent d'Outremont. Le cortège partira de la demeure de la défunte, 191, Chemin Sainte-Catherine, à 8 heures 45.

La défunte laisse pour pleurer sa perte son frère, Edgar Vermette, surintendant de la piste Blue Bonnets, ainsi que plusieurs sœurs, neveux et nièces. A M. Vermette ainsi qu'aux autres membres de la famille nous offrons nos sincères condoléances.

Le Valleyfield peut passer en 1^{ère} position

La première place sera en jeu ce soir, alors que les Braves de Valleyfield rencontreront les Rapides de Lachine dans la cité des sports. Le club de Maurice Gagnon est 2^e points en arrière des Flyers de Cornwall, tandis que celui de Lucien Leduc n'est qu'à un seul point de la première position.

Une victoire pour les Braves de Valleyfield, les placerait en première place, tandis que si les Rapides de Lachine gagnent, ils égalent les Flyers de Cornwall pour cette position. Ce sera la 2^e partie entre les Braves et les Rapides, ces derniers ayant remporté la première joute par 5 à 4 à Valleyfield.

Quand ces deux clubs se rencontreront dimanche, ils afficheront une belle tenue, mais les Braves ont eu le meilleur du jeu. Les Rapides ont eu une pratique hier soir. Henri Payette, qui reçut un coup de bâton sur l'oeil dimanche dernier, sera en dehors du jeu pour un mois. Les Rapides de Lachine joueront ainsi trois parties en 3 jours, en effet, après la joute de ce soir ils feront face au Shawinigan et au Cornwall.

La partie de ce soir commencera à 8 h. 30 précises. Les Rapides de Lachine sont anxieux de rencontrer le Royal et les Canadiens, alors que ces deux clubs seront inactifs à cause des représentations des Ice Capades.

Dernière séance de la saison

Eddie Quinn offrira probablement demain soir sa dernière séance de lutte pour cette année car notre promoteur local a l'intention de prendre un repos bien mérité et il attendra après les fêtes pour se remettre à l'œuvre si nous faisons exception à sa séance de boxe de mardi soir prochain.

M. Quinn a voulu préparer un programme intéressant pour clôturer la saison de lutte à Montréal et c'est un match revanche qu'il offrira demain soir au Forum alors que Yvon Robert en viendra de nouveau aux prises avec Gino Garibaldi dans un match de deux dans trois à finir.

Deux autres combats ont été arrangés pour demain et les amateurs du genre libre devraient être témoins de matches intéressants, car Larry Moquin sera à l'affiche contre Legs Languevin pendant que George Gagny, de Québec, fera face à George Mace, de Toronto, tandis que la semi-finale mettra aux prises Kay Bell et George Linnehan.

Il semble que Garibaldi sera encore le favori contre Robert de demain soit ce troisième combat entre ces deux fameux lutteurs. Garibaldi a déjà battu le Montréalais à deux reprises et il se dit bien confiant de l'emporter une troisième fois demain. De son côté, Robert vient de perdre un enlèvement combat contre Sandor Szabo, à Boston, avec le sensationnel sergent Joe Louis comme arbitre et à son retour à Montréal Robert a promis de ne pas perdre la tête comme il l'a fait la semaine dernière et de vaincre Garibaldi demain, pour reprendre sa couronne.

Autre rencontre

le 15 décembre

New-York, 21 — Bobby Ruffin, qui a perdu la décision contre Johnny Greco, vendredi soir dernier au Madison Square Garden, dans un combat fort intéressant et très contesté, a demandé une revanche et tout semble indiquer que l'on se rendra à son désir. En effet, hier on annonçait que des pourparlers étaient en train afin de bacier cette bataille qui devra avoir lieu le 15 décembre.

Le combat n'est toutefois pas complété, car Ruffin insiste pour que le match soit de douze rounds pendant que Greco est très satisfait de 10 rounds et ne voit pas comment le perdant peut imposer ses conditions. Greco a reçu une offre de 35% des recettes qui se sont tout probablement de \$100,000 telle a été la sensation causée par le combat de vendredi.

Greco a profité de l'occasion aujourd'hui pour démentir l'impression qu'on s'était faite qu'il s'était soustrait à un combat contre Joe Castilhou, à Montréal. Il a déclaré qu'il avait signé un contrat avec Eddie Quinn, il y a plusieurs mois pour rencontrer Castilhou, mais que ce dernier avait contracté des engagements ailleurs et n'avait pu s'en libérer. Ceci se rapportait naturellement au contrat que Castilhou avait avec Eddie Ship.

Clubs de crosse qui se fusionnent

Gérald Donati, qui s'intéresse à la crosse, a laissé entendre lors de l'importante assemblée de la ligue Provinciale Senior de crosse tenue à l'hôtel de ville de Ville-Saint-Pierre, lundi soir, que les équipes de crosse Longueuil et Candide se fusionneraient et pourraient fusionner avec une seule équipe pour la saison 1945.

Donati a ajouté qu'il ne savait réellement pas encore où la nouvelle équipe pourra jouer ses parties, l'an prochain, mais il a laissé entendre qu'il n'y aurait rien de surprenant à ce qu'un stade soit construit dans l'est de la métropole. Il se peut aussi que cette équipe fusionnée puisse évoluer, à l'intérieur, au Forum, en 1945.

Les Indiens ont exprimé leur intention d'avoir une autre équipe maintenant qu'Angus Thomas est réinstallé comme instructeur.

Cornwall cherche à faire partie de la Ligue Provinciale. On dit aussi qu'un groupe de sportifs ayant à leur tête les frères Blanchard a l'intention de former une équipe senior et de jouer à un nouveau stade.

Florian Bibeau sera opposé à Lou Alter

Le promoteur Eddie Quinn a préparé un intéressant programme pour sa prochaine séance de boxe qui aura lieu au Forum, mardi soir prochain, et les amateurs montréalais apprendront sûrement avec plaisir que Florian Bibeau sera au programme ce soir-là alors qu'il sera opposé à Lou Alter, dans la rencontre principale, limitée à dix rounds.

Il y a plus d'une semaine, quand Quinn signifia son intention de présenter une dernière séance de boxe, cette année, au Forum, il annonça que s'il pouvait le faire, il était bien décidé à offrir seulement des combats mettant en vedette des boxeurs locaux. Or après avoir approché plusieurs gérants de Montréal, pour tenter de s'assurer les services de ces boxeurs que les amateurs locaux aimeraient tant voir à l'œuvre, Quinn est forcé d'annoncer qu'il lui faudra recourir une fois de plus à des talents étrangers, pour sa séance du 28, car les gérants locaux ont demandé la trop forte somme pour leurs protégés.

Durant son séjour à New-York, Quinn a rencontré plusieurs boxeurs de marque. Il a fait des propositions à Walter 'Popay' Woods, la nouvelle sensation chez les moyens, et a déclaré hier soir qu'il était pratiquement assuré d'obtenir un contrat de ce fameux boxeur et ce pour son prochain programme.

Woods, un boxeur de premier ordre, qui possède aussi beaucoup de force dans ses coups, a remporté au cours de ses derniers combats des mises hors de combat sur Deacon Logan, qui affichait alors une magnifique tenue et Billy Howard, d'Easton, Penn. Avant ce malheureux combat, Logan avait emporté par mise hors de combat sur Larry Moore au Madison Square Garden.

Un autre solide boxeur, qui fera aussi tout probablement ses débuts au programme de mardi est Kid Tunero. La majorité des combats de Tunero ont été disputés à Paris, où, entre autres, il rencontra Marcel Cerdan. Tunero est un Cubain de naissance mais parle couramment le français et depuis son arrivée en Amérique a gagné la majorité de ses combats. Il n'a jamais été mis hors de combat.

Jerry Berthiaume, le poids-lourd de Montréal, qui a remporté 9 victoires, dont 7 par mises hors de combat, durant sa tournée en Nouvelle-Angleterre, sera aussi présent au programme. Ralph Walton, le mi-moyen de couleur qui affiche actuellement une tenue sensationnelle, sera aussi approché pendant qu'Al Evans, le poids-moyen local, sera aussi disponible pour ce programme.

Millard Howell

est prisonnier

Wilkes-Barre, Penn., 22 — Les parents de Millard (Dixie) Howell, soldat de l'armée américaine qui a été lancé pour les Chefs de Syracuse de la ligue Internationale, et pour les Barons de Wilkes-Barre, de la ligue Eastern, ont annoncé hier soir que leur fils est prisonnier de guerre en Allemagne. On avait déjà annoncé que Howell, qui appartenait aux Indiens de Cleveland et qui eût pu s'aligner avec cette équipe de l'Américaine, n'eût été de la guerre, était porté disparu. Sa femme et ses deux fillettes résident à Wilkes-Barre.

Sympathies

Les membres de la nouvelle association des Employés du Mutuel, par l'entremise de son comité de direction, formé de MM. L.-A. Mace, président; Art. Barolet, vice-président; M. Savard, trésorier, et Ed. Filteau, secrétaire, nous ont prié de faire part de leurs vives sympathies aux familles Vermette et Cattarinich dans le deuil qui les frappe.

Gus Mell bat Al Pennin

New-York, 22 — Le jeune Gus Mell, champion poids-coq du Canada, a remporté la victoire par décision sur Al Pennino, de Brooklyn, dans un combat de 6 rounds, hier soir. Mell pesait 120½ contre 129½ pour Pennino. Le Canadien fut envoyé au plancher pour 9 secondes aux premières rondes du combat mais il sut ensuite faire belle figure pour amasser les points nécessaires à la victoire.

Liges de hockey au parc Jarry

L'organisation du hockey au parc Jarry va bon train. Ces ligues sont organisées par le département des parcs et terrains de jeux de la ville de Montréal. M. Arthur Prince, arbitre en chef pour ces ligues, a su intéresser la nombreuse assistance par ses remarques qui étaient au point.

M. Segatore qui, l'an passé, était l'organisateur pour la Q.A.H.A. au parc Jarry, pris par de nouvelles obligations, a dû remettre son poste à M. Ernest Courval, bien connu dans les milieux sportifs du parc Jarry. Les amateurs de hockey voudront avoir des informations au sujet des joutes à organiser peuvent appeler DU 2488.

M. Paul Bélanger, 7930 Henri-Julien, DU 1635, sera l'arbitre en chef pour ce district. La réputation de M. Bélanger n'est pas à faire car il a donné des preuves de ses connaissances sportives dans le passé. Les jeunes gens qui croient avoir des dispositions pour devenir arbitres feraient bien de voir M. Bélanger qui leur donnera des leçons en conséquence.

Une seconde assemblée sera tenue le 29 novembre au chalet du parc Jarry, à 8 h. 30. Les équipes qui aimeraient faire partie de ces ligues pourront s'adresser à M. Courval ou se rendre à l'Assemblée du 29. On formera les cadres des différentes ligues ce soir-là.

Pour renseignements s'adresser à R. Ménard, 10749 rue Berri, DU 2305, moniteur du nord pour le département des parcs et jeux.

Dans les ligues professionnelles et amateurs

HIER. — Ligue Nationale: Canadien 4, Boston 1.

Ligue Américaine: Buffalo 4, Saint-Louis 2.

Ligue Montréal: U. de M. 3, Maroons 2. Cyclones 9, Diables Rouges 3.

CE SOIR. — Ligue Nationale: (Aucune joute à l'affiche).

Ligue Américaine: Cleveland à Pittsburgh.

Ligue Interprovinciale: Valleyfield à Lachine.

LE CLASSEMENT

Ligue Nationale: J. G. P. N. P. C. P. Canadien . . . 10 8 2 0 40 23 16 Toronto . . . 10 8 2 0 48 32 16 Detroit . . . 9 5 3 1 40 23 11 Boston . . . 9 2 6 1 30 44 5 Rangers . . . 8 1 5 2 22 40 11 Chicago . . . 8 1 7 0 32 39 2

LIGUE AMERICAINE

Section Est J. G. P. N. P. C. P. Hershey . . . 13 7 5 1 46 31 15 Buffalo . . . 10 2 6 2 33 33 14 Providence . . . 10 2 6 2 30 42 6

Section Ouest J. G. P. N. P. C. P. Pittsburgh . . . 15 8 6 1 51 49 17 Indianapolis . . . 15 6 4 5 38 29 17 Cleveland . . . 11 5 6 1 31 40 11 St-Louis . . . 8 2 4 2 20 25 6

LIGUE SENIOR J. G. P. N. P. C. P. Royal . . . 3 3 0 0 22 14 6 Québec . . . 4 3 1 0 42 17 6 Hull . . . 3 1 2 0 12 24 2 Ottawa . . . 6 1 5 0 30 51 2

LIGUE INTERPROVINCIALE J. G. P. N. P. C. P. Cornwall . . . 6 3 3 0 27 29 6 Valleyfield . . . 5 2 2 1 24 20 5 Shawinigan . . . 4 1 3 1 10 11 3 Lachine . . . 3 2 1 0 15 16 4

LIGUE JUNIOR J. G. P. N. P. C. P. Canadiens . . . 2 2 0 0 8 4 4 Royal . . . 2 1 1 0 8 7 2 Concordia . . . 3 1 1 0 9 10 2 Verdun . . . 2 0 2 0 6 10 0 Nationale . . . 0 0 0 0 0 0 0 Shawinigan . . . 0 0 0 0 0 0 0

LIGUE DE LA DEFENSE J. G. P. N. P. C. P. Marine . . . 2 2 0 0 17 0 4 R.C.A.F. . . . 2 1 1 0 11 12 2 McGill . . . 2 1 1 0 8 10 2 Armée . . . 2 0 2 0 5 10 0

LIGUE MONTREAL J. G. P. N. P. C. P. Cyclones . . . 2 2 0 0 15 5 4 N. de G. . . . 2 1 1 0 10 6 2 U. de M. . . . 2 1 1 0 5 8 2 Red Devils . . . 2 0 2 0 6 17 0

Méthot perd la décision

Léo Méthot, brillant poids-plume de Montréal, a perdu la décision contre Lloyd Hudson, de Bath, Ang., dans une finale de 8 rounds, disputée à Portland, Oregon, hier soir. Lloyed pesait 125 livres contre 130 pour Méthot. La décision de l'arbitre et des juges fut unanime en faveur de Hudson.

Autre victoire du club Buffalo

St-Louis, 22 — Les Bisons de Buffalo ont triomphé des Flyers de St-Louis par le compte de 4 à 2, hier soir, dans une joute des séries régulières de la Ligue Américaine de Hockey et ils sont passés en première place dans la division Est de ce circuit avec l'avantage d'un point sur le club Hershey.

Len Halderson avec un point et deux assistances et Doug Lewis avec trois assistances furent les étoiles de la joute. Red Doran, joueur de défense du St-Louis, s'est blessé à une jambe et a dû quitter le jeu.

Le Pape reçoit un ambassadeur nazi

Rome, 22. (CP-Renter) — Le Pape a reçu Ernst von Weizsäcker, l'ambassadeur allemand, en audience privée lundi.

L'appel de MM. Cutler et Jodoin

Les Trois-Rivières, 22. — L'appel de MM. Philippe Cutler et Jean Jodoin, qui devait entendre hier le juge Wilfrid Girouard en Cour du Banc du Roi, a été ajourné au lundi 18 décembre par le greffier de la Couronne, M. le notaire G.-E. Vigneau.

MM. Cutler et Jodoin en appellent d'un jugement du juge Méthayer de la Cour de magistrat, qui les avait condamnés, le 8 mai dernier, à six mois de prison pour avoir fomenté une grève à l'Aluminum Company of Canada Limited, de Shawinigan.

Les deux accusés, en liberté grâce à un cautionnement de \$2,000, étaient présents lors de l'ajournement de leur cause de même que M. Léopold Pinsonneault, c.r., qui représentait la Couronne.

DECORATION

AGE QUOD AGIS J.-A. DESJARDINS DECORATEUR PEINTURE DE TOUS GENRES. Spécialité: Décoration religieuse. Estimations et plans de décoration sur demande. 1423 BOUL. PIE IX — CH. 4584

CHIRURGIEN-DENTISTE

Dr N.-P. GAGNON CHIRURGIEN DENTISTE 1457 MCGILL COLLEGE (près magasins Eaton) Tél. MA. 7985

Est-ce Ottawa ou Québec qui doit fixer les frais de cour ?

Un point de droit du plus haut intérêt porté devant notre Cour d'appel — Le procureur général du Canada en appelle d'un jugement de M. le juge O.S. Tyndale — L'article 770 du Code criminel serait inconstitutionnel

Une bataille légale entre le gouvernement fédéral et les autorités provinciales, au sujet du droit de fixer les frais pour les procédures sommaires sous l'empire du Code criminel a commencé hier en Cour du Banc du Roi.

Cette cause type a été inscrite en appel par le procureur général du Canada à la suite du renvoi de deux accusés de dommages aux arbres, en Cour des Sessions de la paix. Le juge des Sessions a renvoyé les deux plaignants, mais n'a pas fixé le montant des frais de ces causes. Le procureur général de la province de Québec institua immédiatement une action en Cour supérieure demandant à ce que le plaignant soit condamné à payer \$108 de frais. Ce dernier contesta l'action en disant qu'il n'avait pas été condamné à payer les frais et qu'au surplus, les frais devaient être fixés conformément à la section 770 du Code criminel, en vertu de laquelle le montant des frais serait juste la moitié de celui réclamé par le procureur général de la province de Québec.

M. le juge O. S. Tyndale décida que la section 770 du Code criminel, en autant qu'elle a pour but de fixer le taux des frais, est inconstitutionnelle et par-

lant nulle et sans valeur.

Le procureur général du Canada est alors intervenu dans la cause pour faire maintenir la validité de l'article 770. Hier, les procureurs du gouvernement fédéral ont dit en Cour d'appel qu'il n'était pas question de mettre en doute le droit du Québec de fixer ses propres tarifs, ni de contester son droit de recueillir les frais de certaines causes. La seule question en jeu, dirent-ils, c'est la constitutionnalité de la section 770 du Code criminel. Ottawa affirme qu'il y a conflit entre les lois fédérales et provinciales, on doit appliquer la section 770, que l'on a déclaré ultra vires à tort. Autrement, dirent-ils encore, il se commettrait des injustices très graves, par l'imposition de frais trop élevés, comme c'est le cas dans la cause portée en appel. Le tarif provincial, a-t-on déclaré, est 100 p. c. plus élevé que le tarif fédéral.

Me Adélard Lachapelle, C.R., et Me Philippe Brail, C.R., représentaient le gouvernement fédéral, alors que Me Joseph Héjal, C.R., avec Me Aimé Geoffrion, C.R., comme avocat-conseil, occupaient pour le procureur général de la province.

FÉDÉRATION DES ŒUVRES DE CHARITÉ

Le comité des arrondissements paroissiaux visite l'"Aide à la femme", œuvre subventionnée

Le comité féminin des arrondissements paroissiaux de la Fédération des Œuvres de charité canadiennes-françaises se joignait hier au comité masculin pour visiter l'"Aide à la femme", l'une des trente-six œuvres subventionnées par la Fédération. Le comité féminin qui vient d'être formé, était présidé par Mme J.-A. Mongeon, qui en assume la direction pour une deuxième année consécutive. Le comité masculin était présidé par M. Lucien Gauvin, et les deux groupes étaient sous la présidence d'honneur de Me Maurice Trudeau, président général de la prochaine campagne de la Fédération.

M. Charles Dupuis, président du comité directeur de l'"Aide à la femme", accueillit les représentants de la Fédération et leur fit visiter la maison. Il était accompagné de M. Rodolphe Dagenais, vice-président; M. Lionel Mantha, secrétaire; M. Gérard Ryan, trésorier; M. Z. Gagné, directeur; Mlle Rhea Sainte-Marie, directrice; Mme V. Descheneaux et garde R. Jean.

Sans distinction de race et de religion, l'"Aide à la femme" accueille, à toute heure du jour et de la nuit, les femmes et les enfants se trouvant momentanément sans gîte et sans le sou.

Les jeunes filles et les femmes abandonnées, sans emploi, les filles-mères, les pauvres vieillies devenues un fardeau pour leur famille, les enfants, enfin les familles entières sur le pavé trouvent asile et réconfort à ce refuge, qui émerge, depuis 1933, au budget de la Fédération des Œuvres de charité.

Cette œuvre signale que le nombre des femmes qui ont sollicité son secours et son hospitalité n'a pas diminué malgré la recrudescence du travail, que les cas de filles-mères ont été plus fréquents depuis la guerre et qu'elle a dû hospitaliser un plus grand nombre de familles entières par suite de la pénurie du logement.

Funérailles de M. J.-L.-K. Laflamme

Ce matin, à l'église de l'Immaculée-Conception, ont eu lieu les funérailles de M. J.-L.-K. Laflamme, ancien rédacteur en chef de la Tribune, de Woonsocket, R.I., et ancien secrétaire de MM. Nantel et Blondin du cabinet Borden, lors de la guerre 1914-18 et de M. Duranleau, ministre dans le cabinet Bennett.

La messe de réquiem a été célébrée par le R. P. O. Langlois, S.J., assisté des RR. PP. Vardelle, S.J., comme diacre et Laramée, S.J., comme sous-diacre. Aux autels latéraux des messes ont été dites par les RR. PP. N. Beaulieu, S.J., et P.-E. Reid, S.J.

Conduisaient le deuil: MM. Paul Laflamme, de Lewiston, Maine, son neveu, Jean Porcheron, son petit-fils, Georges Porcheron, son gendre, Jacques Lavolette, neveu, J. E. Stanton, son beau-frère.

Dans le cortège on remarquait: MM. Henry-L. Auger, ancien ministre, Chas-C. Gauvin, Constant Gendreau, industriel, Roland Guenet, Marcel Lefebvre, Pierre Lefebvre, Serge Lefebvre, Marcel Lafleur, Jacques Bérard, Paul Méthot, Denis Mongeon, Paul Verret, Paul Lafort, H. Blanchard, professeur Hoffmann, Me S. Loneragan, Jacques-Marie Gaulin, Etienne Gaulin, du Devoir.

Déjeuners-causeries des agronomes

Le samedi 25 novembre, à l'hôtel Queens, à 11 h. du matin, la Corporation des agronomes de la région de Montréal inaugurerait une série de déjeuners-causeries. Le thème général de cette première réunion sera celui des recherches et de l'enseignement agricole dans la province de Québec. Le premier conférencier sera M. Gustave Toupin, professeur à l'Institut agricole d'Okla, et le second, M. Georges Maheux, S.R.C., chef du service de l'information au ministère provincial de l'Agriculture.

Adoptes
Les CAFÉS, THÉS
et CONFITURES de
J. A. DÉS,
(Limitée)
Qualité supérieure
Montréal

Mort subite de M. Etienne Gauthier

L'ancien greffier de Montréal était âgé de 65 ans

M. Joseph-Etienne Gauthier, ancien greffier de la ville de Montréal, est décédé subitement ce matin à sa demeure, 383 rue Desmarais, à l'âge de 65 ans.

M. Gauthier laisse dans le deuil: sa femme, née Archambault; (Eva); deux frères: MM. Conrad et Emmanuel Gauthier; cinq sœurs: la R. S. Ste-Théophaïe, C.N.D., directrice de l'Institut pédiatrique; Mme veuve François Tremblay; Mme veuve Arthur Vincent; Mme veuve J.-B. Deschatelets et Mme Victor Martel. La dépouille mortelle est exposée à la Société coopérative de frais funéraires Lée, 302 est, rue Sainte-Catherine. Les funérailles auront lieu vendredi matin, à 9 heures, à l'église Saint-Bernard, à l'angle des rues Notre-Dame et Mousseau.

Le ralliement du cortège se fera à 8 h. 45 au coin des rues Des Ormeaux et Notre-Dame.

Réduire les accidents de la route

Tous ceux qui s'occupent de sécurité routière exigent des conducteurs de voitures à traction animale que les munissent leurs véhicules de lanternes projetant un feu blanc à l'avant et un feu rouge à l'arrière, déclarait récemment M. J.-O. Tremblay, vice-président titulaire du comité de sécurité du transport et de la circulation de la Ligue de sécurité de la province de Québec.

Cette législation demandée, à plusieurs reprises, par la Ligue, est basée sur une saine compréhension des problèmes de la circulation et notre système de voirie ne pourra certainement pas se compter satisfait tant qu'il n'aura pas prescrit, pour tous les usagers de la route en cette province, une loi uniforme qui s'appliquera, aussi bien aux véhicules hippomobiles qu'automobiles, et même aux bicyclettes.

Les efforts que l'on fait pour réduire le nombre des accidents de la grande-route sont vains, si les autorités de notre province ne prennent pas les mesures que partout ailleurs dans l'Amérique du Nord on a reconnues comme essentielles à la poursuite du travail préventif.

Retenez le "Devoir" d'avance chez votre dépositaire — c'est le SEUL MOYEN de ne jamais le manquer — 3 sous le numéro.

Téléphones au service du tirage: 3361* : il vous donnera l'adresse d'un dépositaire de votre voisinage.

AVIS IMPORTANT

Aux organisateurs de réunions politiques, sociales ou autres — Invitations et communiqués

Les organisateurs de réunions politiques, sociales ou autres qui désirent avoir un représentant du "Devoir" à leurs manifestations DEVRONT suivre la filière ordinaire — c'est-à-dire communiquer avec le chef de l'information, quel qu'il soit — le nom importe peu. Autrement, celui-ci se verra forcé de ne leur accorder aucune publicité. De même, les invitations aux banquets, conférences, concerts, etc., devront être adressés directement au chef de l'information.

Pour ce qui est des "communiqués", de toutes sortes, ils doivent être rédigés — si possible — en bon français, être brefs et dépouillés des mots inutiles, écrits lisiblement et sur un seul côté de feuille. Quand on veut faire répéter le communiqué, il faut rédiger autant de copies que nécessaire. Dans chaque cas, une signature responsable avec adresse et numéro de téléphone doit accompagner l'envoi.

LUCIEN DESBIENS,
chef de l'information

Nouvelles de guerre

Triquet commandant d'une unité du Royal 22e

De 125,000 à 150,000 ouvriers sans emploi au jour de la capitulation — Levée de restrictions — Décoré du "D. S. O."

Québec, 22 (C.P.) — Au cours d'une conférence de presse, le brigadier Edmond Blais, commandant du district militaire no 3 (Québec) a dit hier soir qu'il avait ordonné de grouper les deux régiments destinés à renforcer, outre-mer, le Royal 22e régiment et le régiment de la Chaudière.

Le brigadier Blais a ajouté que le major Paul Triquet, premier Canadien français à recevoir la Croix Victoria dans cette guerre, commandera la nouvelle unité du Royal 22e. Il a dit qu'il avait envoyé un câble outre-mer, demandant le retour immédiat au Canada du héros de Casa Berardi. Il sera promu au rang de lieutenant-colonel.

Le major Hugues Lapointe, fils de feu M. Ernest Lapointe, et député fédéral de Lotbinière, commandera la nouvelle unité de la Chaudière. Le major Lapointe sera aussi promu lieutenant-colonel. Il est arrivé à Québec ces jours derniers et assiste à la session spéciale du Parlement à Ottawa.

Le brigadier Blais a dit aux journalistes qu'au cours de la récente conférence des commandants de districts militaires à Ottawa, il avait affirmé que la meilleure solution aux problèmes des renforts, au moins en autant que le Québec était concerné, serait de ramener dans cette province tous les membres canadiens-français de l'armée de la défense intérieure.

Le brigadier Blais a dit que sa proposition avait été favorablement reçue et qu'on prendra les mesures dans ce sens dans un avenir rapproché. Il n'a pas élaboré ce point.

Il a dit que son rapport hier soir, était une conséquence de la réunion tenue la semaine dernière à Montréal, sous la présidence du major-général L.-R. Laféche, ministre des Services nationaux, de guerre, alors que les perspectives d'obtenir des renforts pour les troupes canadiennes outre-mer sur une base volontaire semblaient "bonnes" dans le Québec.

Tout en faisant remarquer qu'il parlait seulement pour son district (Québec), le brigadier Blais a laissé entendre que des unités de renforts seront aussi groupées dans le district militaire no 4.

On n'a pu faire confirmer la chose à Montréal.

Surplus de 10,000 ouvriers

M. A.-C. Bricault, directeur du Service national électif à Montréal, a déclaré hier soir qu'au cours des mois de janvier et février 1945, les usines de la région de Montréal verront grossir leurs cadres par un surplus de quelque 10,000 ouvriers, hommes et femmes, (soit de 25,000 à 35,000). A supposer maintenant que l'Allemagne soit à la veille de capituler, ajoute M. Bricault, ce nombre se verra encore multiplié par cinq, pour en arriver, qu'au jour de la capitulation, de 125,000 à 150,000 ouvriers se trouveront sans emploi.

Levée de restrictions

Ottawa, 22 (C.P.) — La Commission des Prix a décidé de venir en aide aux écoliers qui doivent rester à l'école à l'heure du dîner, soit qu'ils demeurent loin de leurs foyers ou que les conditions de déplacement soient mauvaises.

La Commission a annoncé que les écoles qui sont en mesure de servir des repas chauds, particulièrement dans les temps froids, peuvent en appeler à l'administration du rationnement pour obtenir que l'on lève la restriction sur la nourriture.

La demande doit évidemment faire connaître le nombre d'enfants affectés en l'occurrence et elle peut être faite par le principal ou un professeur de l'institution.

Revendications

Toronto, 22 (C.P.) — Les membres de l'Association des producteurs de tabac, division du sud de l'Ontario, ont rejeté hier le prix minimum de 30 cents la livre offert par les compagnies de tabac. Ils ont porté plainte à M. Donald Gordon, président du bureau des prix, et à M. Gardiner, ministre fédéral de l'Agriculture. L'Association réclame un prix minimum de 37 cents la livre.

Décoré du D.S.O.

Ottawa, 22 (C.P.) — Les quartiers généraux de la Défense nationale ont annoncé hier que le Distinguished Service Order a été décerné dernièrement au colonel Robert Lloyd Purves, de Victoria et Sorel, actuellement en service en Méditerranée.

Ouvert au public

A l'occasion de la semaine de la marine, le grand public est invité, cet après-midi de 3 h. à 5 h., à visiter le centre naval H.M.C.S. Donnacona. Ceci permettra à plusieurs parents de nos marins, qui ont passé

par cette division avant de prendre la mer, de faire une visite officielle de l'important centre de la rue Drummond.

Pertes de l'armée et de l'aviation

Voici les noms des Canadiens français de la province de Québec relevés sur les dernières listes des pertes outre-mer publiées par les quartiers généraux de l'aviation royale canadienne et de l'armée canadienne.

Aviation

Réputé mort pour fins officielles: le sergent de section Jacques-Charles Mercier, Châteauguay.

Disparus en service actif: le sous-lieutenant d'aviation Edouard-Roger Lambert, Victoriaville; le sous-officier breveté Emile-André Gauthier, Victoriaville; le sous-lieutenant d'aviation Robert Therreault, Rosemont; le sergent Léo-Marcel Paré, Montréal.

Armée

Tués au combat: les soldats Roger Martin, Moïse Leroux, Montréal; Ernest Laframboise, St-Ezèze; Albert Michaud, Melbourne; Léo Tétrault, St-Césaire; Roma Cardinal, Valleyfield; Roland Touzel, Sheldrake; Léopold Gauthier, St-Eloi.

Morts de leurs blessures: le lieutenant Roger Valois Hull; le soldat Eudore Boudreau, Asbestos.

Manquant à l'appel: les soldats Thomas Polier, Lachine, et Maxime Sauvé, Nitro.

Prisonniers de guerre: le lieutenant Marie-Joseph Tremblay, de Montréal; les soldats Fernand Fontaine, Montréal Edmond Tanguay, Gérard Tanguay, Ascot Corner.

Blessés: les soldats Charles Leclerc, Roger Léger, Roger Perron, Joseph Moreau, René Rhéault, Jacques-Almé, André Vincent, Hughes, Jean-Guy Lacerte, Séverin Vaillancourt, Jean-Paul Dubreuil, Henri Duval, Paul Gagnon, Olivier Hurtubise, Jean-Paul Lecompte, Charles Gagné, Adolphe Caron, Roger Corbail, Marcel Lapointe, de Montréal; Georges Cardinal, de Cowansville; Ludger Chiasson, Sept-Îles; Arthur Galipeau, Dunham; Romuald Bérubé, de Station-Petit-Métis; Evariste Foster, de Grand-Mère; Lucien Meunier, Shawinigan; Joseph Quimé, Ormstown; Joseph Aubertin, Verdun; Philippe Chartrand, Les Cèdres; Robert Croussell, Rimouski; Donat Cyr, New-Richmond Centre; Albert Gagnon, Saint-Moise; Roger Letendre, Sherbrooke; Emile Beaudet, Contrecoeur; Lucien Collin, Cap Cove; Gaétan Lajoie, Noranda; Gaétan Morin, Maskinongé; Edmond Boudreau, Pointe-Basse, Îles Madeleine; Roland Gagné, Valley Junction; Gérard Hamel, adresse inconnue; Emile Nadeau, Québec; Romeo Routhier, Angers; Roger Sauvé, de Hull; Léo Marchand, Verdun; Maurice Pelletier, S.-Thomas de Montmagny; Maurice Fournier, Valleyfield; Adrien Gaussrand, S.-Jérôme; Romeo Cadieux, Verdun; Donat Barabrie, de Aylmer; Gratien Couillard, Matane.

Avez-vous l'écrit de bons livres ?

Adressez-vous au Service de Librairie du "Devoir", 430 est, rue Notre-Dame, Montréal.

Lettre d'Ottawa

(suite de la première page)

Bracken, et qu'ils réclameraient la mise en vigueur immédiate de la loi de conscription votée en 1942. Les conservateurs s'opposeraient vigoureusement à toute proposition de séance secrète. D'aucuns leur prêtent même l'intention de proposer que le général McNaughton soit cité à la barre de la Chambre comme témoin plutôt que d'être reçu comme invité.

Au cas où la question de la conscription serait débattue en Chambre, les conservateurs proposeraient immédiatement un amendement en vue d'utiliser immédiatement les conscripts comme renforts pour l'armée canadienne outre-mer. M. Frédéric Dorion, l'organisateur du mouvement des indépendants, aurait l'intention, paraît-il, de riposter en proposant la démobilisation immédiate de tous les conscripts de l'armée de défense du Canada. On peut prévoir que le Bloc populaire résumerait sa propre politique dans un autre amendement comme le feraient probablement aussi la C.C.F. et le groupe du Crédit social.

Un rumeur qui suscite un très vif intérêt dans les cercles politiques, surtout dans les cercles de langue française, c'est celle de la rentrée de M. P.-J.-A. Cardin dans le cabinet. On parle de la retraite de M. Ernest Bertrand, ministre des Pêcheries, qui serait nommé juge, et de M. Alphonse Fournier, ministre des Travaux publics. La rumeur va jusqu'à dire que M. Cardin aurait posé comme condition de sa rentrée dans le cabinet le départ de M. Fournier, auquel il reprocherait d'avoir ramassé assez peu d'élégamment le portefeuille qu'il a abandonné après l'adoption du bill 80. On se rappelle que M. Fournier avait d'abord accepté d'agir comme secrétaire du caucus des députés libéraux québécois réunis par M. Cardin après sa démission. Ce n'est que devant l'offre d'un portefeuille que le député de Hull aurait changé d'avis.

D'aucuns prétendent que plusieurs députés suivraient M. Cardin avec enthousiasme s'il décidait de rentrer dans le cabinet pour défendre une politique de volontariat que le premier ministre King et le cabinet auraient définitivement adoptée. Ce serait par exemple le cas du député de Maison-neuve, M. Sarto Fournier, et du député de Chicoutimi, M. Dubuc, qui ont toujours suivi M. Cardin. Ce serait aussi l'attitude du député de Témiscouata, M. Jean-François Pouliot, qui a déjà dénoncé il y a deux ans le colonel Ralston comme traître à son chef et champion des intérêts qui favoriseraient un gouvernement d'union. M. Pouliot aura cette fois beau jeu pour se prendre à M. Ralston, qui est devenu la bête noire de tous les députés libéraux de langue française.

On comprendra facilement cette réaction des députés québécois. S'il avait fallu, en effet, que le colonel Ralston réussisse à imposer son point de vue, c'en était fait, de la façon la plus définitive, de leurs chances de réélection. Les députés québécois attendent avec anxiété la grande bataille qui doit s'engager, mais ils paraissent dans l'ensemble assez confiants. Nous saurons bientôt dans quelle mesure leur confiance était justifiée.

Les événements se chargeront de départager les observateurs qui ont tenté d'admirer le public à démenter les courants qui s'affrontent et à prévoir les issues possibles de la crise politique de ces dernières semaines.

Pierre VIGEANT

L'actualité

(suite de la première page)

portière républicaine, est sûre que M. Roosevelt a dit que la machine ne fonctionnait pas. Enfin deux autres inspectrices, l'une démocrate et l'autre républicaine, déclarent que le président n'a rien dit, et l'une ajoute qu'elle n'était qu'à quelques pieds et n'a rien entendu.

Quant au principal intéressé qui, jusqu'ici, avait gardé un silence prudent, il vient de s'expliquer. Il se serait contenté de dire "the damned machine". Ce qui fait toute la différence. En tout cas, ainsi s'écrit l'histoire!

Mais M. Roosevelt aurait pu plaider que l'expression qu'on lui reprochait était du plus authentique héritage anglo-saxon, d'une pure tradition. En fait le "goddam" fut considéré un temps, à peu près comme le "basic english" de M. Churchill, et nul doute qu'il doit essentiellement en faire partie. Le dictionnaire Larousse lui-même dit au mot "goddam": "Sobriquet donné jadis en France aux Anglais; (au pluriel: des "goddams"). Dans le langage populaire on disait des "goddams".

Et si ne m'en croyez, je vous renvoie au "Mariage de Figaro" de Beaumarchais. Almaziva, qui avait songé à envoyer Figaro à Londres, comme courrier de dépêches, lui fait observer qu'il ne sait pas l'anglais. Sur ce, le barbier lui répond tranquillement qu'il sait "goddam" et que cela suffit amplement.

Et Figaro ajoute avec admiration: "Table! c'est une belle langue que l'anglais; il en faut peu pour aller loin. Avec "goddam", en Angleterre, on ne manque de rien, nulle part..." et Figaro en cite des preuves succulentes et conclut: "Les Anglais, à la vérité, ajoutent, par-ci, par-là quelques autres mots en conversant; mais il est bien aisé de voir que "goddam" est le fond de la langue..."

Comme quoi M. Roosevelt n'avait qu'à invoquer le "basic english" du temps de Figaro pour se faire pardonner.

MIC

Dîner du comité des affaires municipales

C'est ce soir, à 6 h. 30, qu'aura lieu, au salon F de l'hôtel Windsor,

OUVERTS de 10 h. à 6 h. 30
tous les jours samedi compris.

DUPUIS

DEMAIN SOIR JEUDI
7 h. 30
p.m. **CHLP**

PROGRAMME PERE NOEL
Soyez à l'écoute

LE ROYAUME DES JOUETS chez DUPUIS — c'est le PARADIS des PETITS.

Visites : 10 h. 30 a.m. à 6 h. p.m.

PERE NOEL a une bonbonnière — souvenir pour vous. Entrée .05

LA FEE DES ETOILES vous réserve une boîte-surprise. Entrée .25

AU ROYAUME DES JOUETS DUPUIS — sous-sol d'économies.

Robes de chambre d'hiver

pour adolescents, garçons, bambins

(8 à 14 ans)

5.95

La jeunesse sera fière et ravie de la belle apparence et du confort de ces robes de chambre en fine étoffe ALPINE... Coupe ample, collet châle, cordonnet de rayonne doux tons, du haut en bas, au bord des poches. Le large ceinturon est de même étoffe. Ton viné seulement.

DUPUIS — rez-de-chaussée (De Montigny)

Dupuis Frères

ALBERT DUPUIS, président.
A.-J. DUGAL, v.-p. et gér. gén. RAYMOND DUPUIS, sec.-trés.

La campagne d'enrôlement volontaire

Ottawa publiera des tableaux détaillés à ce sujet — L'on comptait 59,002 recrues, au 31 octobre — 7,000 ont passé au service actif depuis le 6 juin

Ottawa, 22 (P.C.) — Le ministre de la Défense, le général McNaughton, a publié hier une déclaration sur l'état de notre armée territoriale. Au 31 octobre, celle-ci comptait 59,002 recrues, dont 39,756 venaient des districts urbains et 19,246 des districts ruraux. Cette déclaration renferme la liste complète des recrues par villes, villages et comtés. Le général entend publier régulièrement des rapports complémentaires établis sur le même modèle et qui indiqueront les progrès réalisés dans la campagne de recrutement.

Notre province vient au premier rang pour le nombre des recrues, avec 22,847, l'Ontario au second, avec 15,726. Pour les villes, le plus fort total est celui de Montréal, soit 9,324, le suivant, celui de Toronto, avec 3,225. Les autres villes qui comptent un grand nombre de recrues sont: Vancouver, 1,677, Québec, 1,301, Winnipeg, 1,151, Hamilton, 1,071, Windsor, 864, les Trois-Rivières, 532, Hull, 460, Kitchener, 423, Verdun, 407 et Fort-William, 406.

Une déclaration de la même source publiée la semaine dernière soulignait que plus de 7,000 recrues sont passées à l'armée active, du 6 juin au 31 octobre, et aussi que, des 31,500 recrues appelées au service militaire en 1941, 6,200 continuaient de faire partie de nos forces territoriales.

Voici un tableau de notre armée par provinces:

	Dist. urbains	Dist. ruraux	Total	Hommes valides au 30 juin	Volontaires au 30 juin
Québec	18,735	4,112	22,847	699,000	82,858
Ontario	12,777	2,949	15,726	830,000	216,050
Colombie canad.	2,907	1,122	4,029	181,000	45,160
Manitoba	1,874	1,940	3,814	159,000	37,642
Alberta	1,291	2,440	3,731	178,000	42,285
Saskatchewan	1,017	3,811	4,828	191,000	40,003
Nouvelle Ecosse	601	1,165	1,766	123,000	38,821
Nouveau-Brunswick	431	1,667	2,098	94,000	29,239
Ile du Pr.-Edouard	23	140	163	19,000	5,529
Totaux	39,656	19,346	59,002	2,474,000	535,568

le dîner organisé par le Comité des affaires municipales que préside M. Marcel Lafaille à la Chambre des jeunes.

Le conférencier invité est Me Guillaume St-Pierre, chef du service du contentieux à la cité de Montréal.

Me Saint-Pierre donnera aux membres des renseignements sur les rouages du service qu'il dirige.

ACHETEZ VOS FLEURS ICI

La Patrie Fleuriste

168 est. S.-CATHERINE
Livraison partout direction de notre serre-chaude.
PL 1786-1787

Exécute le jeudi C.H.L.P.
12 h. 15
12 h. 30

TABAC À CIGARETTES

VOGUE

Donne pleine valeur à ceux qui font leurs rouleuses.